Rapport d'activités 2015

vienne | actualité

VIENNE

Jeudi 17 décembre 2015

ENVIRONNEMENT

Sortie du livre " Les Oiseaux du Poitou-Charentes "

Unique et innovant, fruit des enquêtes, études et milliers de données récoltées par les associations ornithologiques régionales, cet ouvrage de 432 pages (24 x 32 cm) propose un riche panorama des oiseaux du Poitou-Charentes. Il sera tiré à 6.000 exemplaires et disponible dans le courant du mois de janvier 2016. Une souscription est ouverte jusqu'à parution : 29,90 € au lieu de 39 €. Pour le commander, il faut télécharger le bulletin de souscription à remplir : http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/IMG/pdf — bulletinSouscription — Oiseaux — web.pdf. Rens. : pc.nature@laposte.net ou LPO Vienne, 05.49.88.55.22.

La couverture de l'ouvrage.

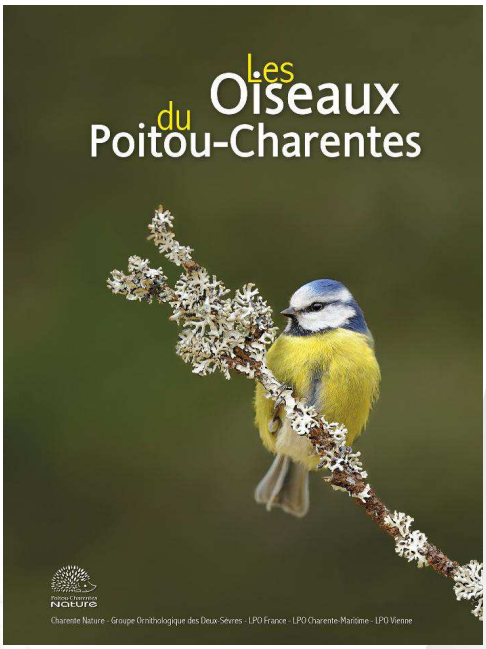

melle | le mellois

villiers-en-bois — la NR du 02/05/15

Premières rencontres régionales chiroptères

Les premières rencontres chiroptères de Poitou-Charentes se sont déroulées samedi et dimanche à Villiers-en-Bois. Coordonnées par Bruno Fillon sous l'égide de Poitou-Charentes Nature qui, depuis sept à huit ans développe des projets régionaux avec les associations, ces temps d'échanges et d'informations ont permis de faire se rapprocher les coordinateurs et des salariés de Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature, Vienne Nature, Nature Environnement 17 et la LPO autour d'une thématique commune : connaître et protéger les chauves-souris.

Parce que la région Poitou-Charentes possède de nombreuses cavités souterraines : grottes, carrières abandonnées, souterrains, où la température fraîche et le taux d'humidité élevé sont stables, une dizaine d'espèces de chiroptères utilisent régulièrement ces gîtes pour hiberner. « *On a vraiment envie de structurer un groupe chiroptère au niveau de la région. En Poitou-Charentes, on compte 24 espèces de chiroptères différents dont 18 rien que sur le site de Chizé/Aulnay. Il y a les pipistrelles et le grand Rhinolophe mais la barbastelle est la plus présente* », explique Anthony Le Guen, coordinateur de DSNE.

Les deux journées préparées par Bruno Fillon et Anthony Le Guen se sont articulées autour de conférences, de bases acoustiques et d'une sortie de terrain, créant ainsi le lien entre la vitrine du pôle international de la biodiversité qu'est le Zoodyssée, et le Pioulet, gîte communal qui, en plus d'accueillir les groupes scolaires ou familiaux, héberge et protège officiellement les chauves-souris qui choisissent de se réfugier ici.

Pour la sortie acoustique effectuée dans la campagne située entre Le Puy-des-Fosses et Marigny, ils étaient une quarantaine de participants, dont le maire Patrice Huctteau. Scindés en trois groupes et s'ils n'ont pas pu les voir dans l'obscurité de la nuit, tous ont pu entendre et distinguer les cris des petits mammifères volants, indicateurs d'une nature en bonne santé.

La sortie acoustique a rassemblé une quarantaine de participants dans la périphérie du Puy-des-Fosses.

Gîte du Pioulet : tél. 05.49.76.79.67 ou 06.89.84.52.45.
DSNE : tél. 05.49.73.37.36 ou par mail à faune.dsne@laposte.net
Plus d'infos : http://www.dsne.org/naturalisme/faune-flore/mammiferes-45/chauves-souris-60/

Poitou-Charentes Nature

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

année 2015

AG du 15 juin 2016

Poitou-Charentes Nature
Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte

☏ 05 49 88 99 23

www.poitou-charentes-nature.asso.fr pc.nature@laposte.net

Sommaire

❶ PATRIMOINE NATUREL 6

- Conservatoire d'Espaces Naturels 6
- ERC (Espace Régional de Concertation) 6
- Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) 6
- Le bocage mis à mal 7
- Certification Forestière 7
- Plan Régional d'Agriculture Durable 8
- CROPSAV 8
- Plan nitrates 8
- Ecophyto régional, national et CROS 8
- Prise en compte de la continuité écologique à l'échelle des infrastructures routières du Poitou-Charentes 8
- Au cœur des landes de Poitou-Charentes 9
- Etude et protection des Chauves-souris anthropophiles en Poitou-Charentes 9
- Coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes 10
- Atlas des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes 11
- Plan Régional d'Action maculinea 12
- Edition - Connaissance des Lépidoptères diurnes de Poitou-Charentes 12
- Plan Régional d'Actions Odonates 12
- Gallaselle(s) et stygofaune 13
- Connaissance, évaluation et valorisation de la biodiversité de la haie 13
- Les oiseaux en hiver : dynamisation du réseau bénévoles et rédaction d'un cahier technique 14
- Les oiseaux du Poitou-Charentes : fin de l'épisode mais il reste du travail 14
- Chouettes et Hiboux du Poitou-Charentes 14
- Médiation, information et de conservation de l'Alyte accoucheur en Poitou-Charentes 15
- Elaboration de la Liste rouge de la faune, de la flore et de la fonge menacées en Poitou-Charentes 15
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) 17

❷ EAU 17

❸ DÉCHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE 18

- CSS de Gizay et de Clérac 18
- Journée d'information consommation et déchets avec Eco-emballages 19

❹ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 19

- Plan de Développement Régional Rural (PDRR) 19
- LGV POITIERS-LIMOGES : vers une annulation de l'annulation ? 19
- LGV TOURS-BORDEAUX 19

❺ ENVIRONNEMENT (divers) 21

- Conférence régionale santé et autonomie (CRSA) du Poitou-Charentes 21
- Journée inter-associative d'échange Santé-Environnement 21
- Air – Atmo 22

❻ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT 22

- Education à l'environnement : vers un partenariat PCN-Rectorat-GRAINE 22
- Festival de Ménigoute 23
- Conférence « le climat s'invite à table » 23
- Plate-forme PCN de travail et d'information à partir des données naturalistes 23
- Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) 24

❼ RELATIONS EXTÉRIEURES 24

- Représentation et travaux au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) 24
- Conseil Régional 24
- Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) 24
- Services de l'État 25
- Fonds Européens 25
- Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (IFREE) 25
- Observatoire régional de l'Environnement (ORE) 25
- France Nature Environnement 26
- Directeurs des associations FNE 26
- Confédération France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique (FNE SOA) 26
- Commission Régionale Transfert de Connaissances et Innovations (CRTCI) 26

❽ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION 27

- Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif 27
- Réunions 27
- Radio RCF Poitou 27
- Autres émissions sur RCF Poitou 27
- Presse 27

En couverture :
Le livre Les Oiseaux du Poitou-Charentes (p 14) a été transmis à l'imprimeur fin 2015.
La plate-forme réalisée pour les élections régionales (p 24) a nécessité un gros investissement de Poitou-Charentes Nature.
Cérémonie de remise de distinctions le 22 octobre à Poitiers (p 23).
Les premières rencontres chiroptères (p 10) ont eu un franc succès.

Rédacteurs *:*

Virginie BARRE (VB)
Maxime BLANCHET (MB)
Alexandre BOISSINOT (AB)
Olivier BOURGEOIS (OB)
Jacques BRIE (JB)
Éric BRUGEL (EB)
Michel CAILLON (MC)
Guy CHÉZEAU (GC)
Damien CHIRON (DC)
Nicolas COTREL (NC)
Catherine DEMARCQ (CD)
Clémentine DENTZ (CDZ)
Matthieu DORFIAC (MD)
Bruno FILLON (BF)
Solange FRADET (SF)
Pierre GUY (PG)
Jean-Louis JOLLIVET (JLJ)
François LEFEBVRE (FL)
Marie LEGRAND (MLD)
Maxime LEUCHTMANN (MLN)
Michel LEVASSEUR MLR)
Fabien MERCIER (FM)
Michel METAIS (MM)
Olivier ROQUES (OR)
Gustave TALBOT (GT)
Stéphane TROUBAT (ST)

Coordination *: Olivier BOURGEOIS*

Mise en page *: Bruno FILLON*

Crédit photo *: Bruno FILLON / Poitou-Charentes Nature*

Roitelet triple bandeau

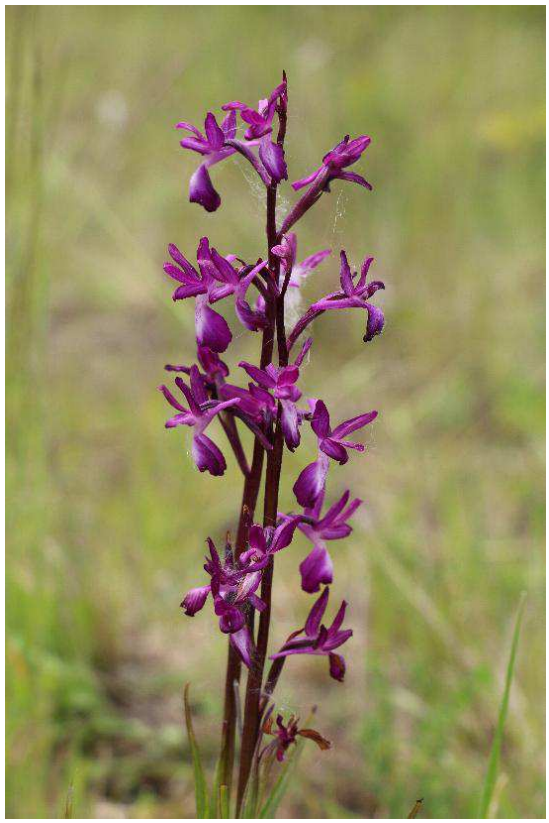

Orchis à fleurs lâches

Commissions auxquelles participe Poitou-Charentes Nature :

- ✓ Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- ✓ Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- ✓ Plan de Gestion des Etiages Charente
- ✓ Commission Locale de l'Eau SAGE Charente
- ✓ Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne
- ✓ Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet
- ✓ Unité de Valorisation Energétique de Grand Poitiers
- ✓ Commission de Suivi de Site de Gizay
- ✓ Commission de Suivi de Site de Clérac
- ✓ Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie - CRSA
- ✓ Plan Régional Santé Environnement - PRSE
- ✓ Commission Régionale de la Forêt et des produits forestiers Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique – CRAE
- ✓ Comité Régional de l'Installation et de la Transmission – CRIT
- ✓ Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations
- ✓ Commission Régionale Transfert de Connaissances et Innovations – CRTCI
- ✓ Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Végétale et Animale – CROPSAV
- ✓ Comité Ecophyto 2018
- ✓ Groupe Régional d'Action pour la réduction des Pesticides en Poitou-Charentes
- ✓ Groupe de travail plan d'action campagnol
- ✓ Comité de suivi des fonds européens
- ✓ Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

Conseils d'administration, collectifs, groupes de réflexion et de travail partenariaux… auxquels participe PCN :

- ✓ Comité de suivi et Comité de pilotage stratégique (CPS) LGV
- ✓ Commission pesticides et matières fertilisantes
- ✓ PEFC (reconnaissance des certifications forestières)
- ✓ Espace Régional de Concertation
- ✓ Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration du CREN
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration de l'ORE
- ✓ Conseil d'Administration de l'Ifrée
- ✓ Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat - AREC
- ✓ Coordination Environnement et Développement Durable
- ✓ Directoire groupe agriculture FNE

❶ PATRIMOINE NATUREL

- **Conservatoire d'Espaces Naturels**

Les conservatoires d'espaces naturels de la nouvelle région se sont présentés ensemble sur une plaquette 4 pages « L'action conservatoire » en octobre 2015.

Ils sont semblables par l'importance, mais très différents quant à la politique menée.
Le CEN Aquitaine gère 149 sites, soit 6 964 ha dont 84 ha en propriété.
Le CEN Limousin gère 178 sites, soit 12 000 ha dont 1 100 ha en propriété.
Le CREN Poitou-Charentes gère 124 sites, soit 9 758ha dont 1 288ha en propriété.

En Aquitaine, la SEPANSO n'a pas de partenariat avec Cosea-Lisea pour la LGV, ce rôle est assumé par le CEN. En Poitou-Charentes, les rôles du CREN et des APNE sont complémentaires.

Le CREN Poitou-Charentes a abandonné pour l'instant l'idée de changer de statut, le sujet est caduc à ce jour, du fait de la réforme territoriale. Il devrait être cependant amené à perdre son statut régional !
Depuis plusieurs années, le CREN s'investit dans les mesures compensatoires de grandes infrastructures. Nous avions solidairement refusé que les mesures compensatoires LGV Sea soient gérées par la Caisse des dépôts (biodiversité). Le CREN sera appelé à gérer en propriété 600 à 800 ha de mesures compensatoires LGV. C'est une chance.
L'avenir présente quelques incertitudes. Quelle sera la politique du Conseil Régional de notre grande région ? Les mots environnement et biodiversité sont absents du projet budgétaire 2016.

PG

- **ERC (Espace Régional de Concertation)**

Poursuite des rendez-vous internes de la coordination. Une journée consacrée à la mobilité dans l'entreprise le 27 septembre à Poitiers a rencontré un beau succès.

MLD

- **Conseil National de Protection de la Nature (CNPN)**

Michel Métais, en tant que président de la commission faune et expert du CNPN pour la faune et ses habitats, a examiné environ 270 dossiers de dérogation à la destruction des espèces protégées liés à des infrastructures et aménagements divers (projets d'urbanisme, ouvertures et extensions de carrières, projets de routes et rail, énergies nouvelles: éoliennes et photovoltaïques, ports, stations de ski, ...) en 2015.

Parmi ces dossiers, 7 seulement concernent notre région Poitou-Charentes, soit moins de 3%.
Ces dossiers et l'avis du CNPN sont présentés dans un tableau dans l'ordre chronologique de leur examen.
Hormis ces dossiers "aménagement", le CNPN a examiné le Plan National d'Actions pour les pollinisateurs; il a reçu un avis défavorable de la commission faune du CNPN parce qu'il ne présentait aucune action sérieuse et d'envergure limitant l'emploi des produits phytosanitaires dont les néonicotinoïdes.

N° de dossier	Commune	Dept	Type d'aménagement	Surface impactée	Milieux impactés					Zone remarquable	Avis
					zones humides	cultures	boisements	prairies	milieu anthropique		
15/137	Guizengeard	16	Carrière	15,3 ha	1	2,5	9	2,8	0	NON	Favorable sous conditions
15/159	Jardres	86	Carrière	5,2 ha	0	3,8	1,4	0	0	NON	Favorable sous conditions
15/166	St-Clément des Baleines	17	Urbanisation	4,9 ha	0	4,9	0	0	0	NON	Favorable
15/340	Gizay	86	Stockage déchets	24 ha	0	3	20	0	1	NON	Favorable sous conditions
15/347	Pouançay	86	Stockage déchets	16 ha	1	0	0	15	0	NON	Favorable sous conditions
15/233	Craon	86	Stockage déchets	6,2 ha	0,4	0	0	0	5,8	NON	Favorable sous conditions
15/1252	Roumazières	16	Carrière	18,3 ha	0,3	2	7	6	3	NON	Favorables sous conditions

Dossiers en Poitou-Charentes examinés par l'expert faune du CNPN en 2015.

1 : zones humides
2 : cultures
3 : boisements
4 : prairies
5 : milieu anthropique

MM

- **Le bocage mis à mal**

En 2015, les haies ont une nouvelle fois payé un lourd tribut aux évolutions des pratiques agricoles et plus particulièrement dans les zones bocagères, jusqu'alors consacrées à l'élevage et progressivement converties en cultures céréalières. Les parcelles ont été agrandies au prix de la destruction de kilomètres de haies, comme ce fut le cas sur la commune d'Adriers dans le Montmorillonnais. La présence, sur le chantier, de panneaux sur lesquels figurait la mention PEFC, a conduit PCN à adresser une réclamation au président de PEFC-France (le bois issu de haies ne peut pas bénéficier de la certification). Cette lettre est restée, à ce jour, sans réponse et, malgré la mobilisation de citoyens, d'élus régionaux et de plusieurs associations aux niveaux départemental, régional, national, d'autres cas similaires à celui d' Adriers se sont multipliés dans les autres zones bocagères de la Région, Charente limousine par exemple. Pourtant, la mise en œuvre de la nouvelle PAC aurait pu faire naître quelque espoir ; on l'annonçait teintée d'un verdissement jusqu'alors inégalé ! Bien sûr, il avait fallu que toutes les associations de protection de la nature se mobilisent pour que le premier projet, véritable incitation à la disparition des haies du domaine agricole, soit amendé dans un sens plus favorable. Les dispositions contenues dans la BCAE7 (bonne condition agro-environnementale) prévoient que « certains éléments topographiques (haies, bosquets, mares, murets) sont protégés » et ne peuvent « en règle générale » ni être détruits ni être déplacés par l'exploitant. On se prendrait presque à rêver ! Or, la réalité est toute autre et, sur le terrain, tout continue comme avant ! Les services de l'Etat reconnaissent que les contrôles sont peu nombreux et les sanctions risquent de l'être encore moins. Des assurances en ce sens ont déjà été données aux syndicats agricoles.

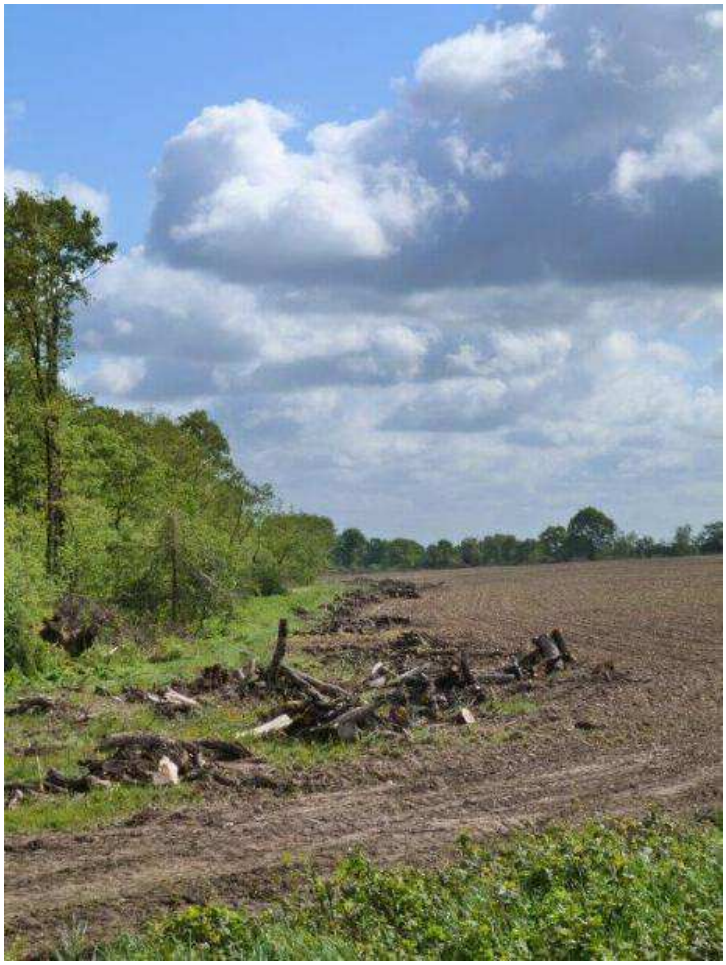

Massacre sur la commune d'Adriers (86)

MB

- **Certification Forestière**

Nous avons participé aux réunions du groupe régional et à l'assemblée générale de PEFC-ouest qui s'est tenue à Azay-le- Brûlé le 22 avril 2015. On y a relevé la progression des surfaces certifiées (89000 ha) et du nombre d'adhérents en Poitou-Charentes. L'implication des associations de protection de la nature et de l'environnement dans les systèmes de certification vise à s'assurer d'une intégration satisfaisante des enjeux écologiques, en vue d'une amélioration des pratiques de gestion forestière. Parallèlement à l'augmentation des surfaces certifiées, la crédibilité de la certification doit progresser, en matière de définition et de mise en œuvre effective des exigences environnementales. Or, la révision des standards commencée en 2015, pour une mise en application en 2017, fait craindre le contraire. Constatant la quasi non prise en compte des demandes formulées par les associations, FNE n'a pas validé le projet de standards présenté à l'AG.

La Commission Régionale de la Forêt et des produits forestiers s'est réunie une seule et dernière fois, le 30 juin 2015 à Poitiers, pour faire le point sur la mise en place des mesures forestières dans le cadre du nouveau programme FEADER. La CRFPF a depuis laissé place à la commission régionale de la forêt et du bois (CRFB). Les conséquences de la réorganisation territoriale se mettent en place au niveau de la politique forestière, qui est transférée en ce qui concerne les moyens décisionnels et financiers aux nouvelles régions.

La journée régionale de la gestion forestière durable, organisée par le CRPF, le 4 juin, à Champniers (16) avait pour thème : la biodiversité au niveau des lisières.

Bois énergie

La loi relative à la transition énergétique prévoit la mise en place de programmes régionaux biomasse dans lesquels le bois énergie occupe une place importante. Parallèlement, un appel à projet d'intérêt (AMI) Dynamic bois a été lancé en avril 2015. Géré par l'ADEME, en lien avec les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, il prévoit une mobilisation additionnelle de bois énergie. Le projet pour lequel nous avions été sollicités par le CRPF n'a finalement pas été retenu, mais la question de notre éventuelle participation au comité de pilotage d'une prochaine édition reste posée.

MB

- **Plan Régional d'Agriculture Durable**

Poitou-Charentes Nature a participé tout au long de l'année 2012 à sa rédaction, il a été signé par le Préfet début 2013. Il se met en œuvre en collaboration entre la DRAAF et la Région PC.

PCN avait demandé qu'un point annuel soit fait pour évaluer l'avancée du PRAD, cette idée avait été retenue par le DRAAF à l'époque. A ce jour, hélas, cet engagement n'a pas été tenu.

GT

- **CROPSAV**

Le CROPSAV a été réunie en séance plénière le 24/06/2015. Le point a été fait sur la situation de la tuberculose bovine en sud Charente. Le mal n'est pas encore enrayé et la prévention est encore à améliorer sur les troupeaux à risque.

Des prélèvements sur la faune sauvage (cerfs, sangliers, blaireaux) pour analyse continuent. Les résultats positifs sur 5 à 10 % des populations ne sont à priori pas jugés assez représentatifs de la réalité. Le projet de vaccin par voie buccale n'est pas encore opérationnel pour les blaireaux.

Le projet de Programme Collectif Volontaire de lutte contre la gale ovine est adopté et transmis au Ministère pour approbation.

Le plan de lutte contre le campagnol des champs prévoit de favoriser les méthodes préventives et alternatives. L'utilisation de la bromadiolone est interdite de manière à préserver les prédateurs naturels (rapaces, renards…) sauf lors d'infestation grave, dans ce cas l'utilisation est encadrée par la FREDON avec obligation de traiter seulement dans les galeries et de ramasser quotidiennement les cadavres apparents. PCVN a jugé ce plan en net progrès pour la protection de la faune sauvage. Ce plan a été adopté.

PCN n'est présent à la CROPSAV qu'avec le statut d'invité sans droit de vote. Nous avons demandé à en être membre avec voix délibérative. Cette demande est approuvée, mais sa mise en œuvre se fera dans le cadre de la région ALPC à venir au 1er janvier 2016.

GT

- **Plan nitrates**

Un nouveau plan régional a été lancé par la préfète de région et les services: DREAL et DRAAF. Les services ont souligné l'échec des plans précédents, laissant le Poitou-Charentes en situation de forte pollution des nappes souterraines. Des solutions ont été proposées par les services et soutenues par la préfète. La FNSEA a contesté certaines mesures de protection renforcée et a interpellé les autorités nationales. La FNSEA s'est dite globalement satisfaite de l'arbitrage.

PG

- **Ecophyto régional, national et CROS**

Ecophyto 2 a succédé à Ecophyto 2018 en gardant le même objectif de réduction d'usage des pesticides. Ecophyto 2018 a permis une prise de conscience un peu partout de l'impact des pesticides sur l'environnement. Si Ecophyto a permis un dialogue actif entre différentes composantes de la société civile, nous nous en réjouissons, le bilan concret est médiocre. Nous constatons en 2014 et 2015, un accroissement du Nodu, indicateur d'usage des pesticides (nombre de doses de pesticides utilisées en France), nous constatons que les bonnes pratiques expérimentées par les 2000 fermes du réseau Dephy ne diffusent pas. Une partie de la profession agricole, héraut de l' « Agroécologie » s'oppose à la réduction d'usage, préférant la réduction d'impact, aujourd'hui difficile à définir.
En Poitou-Charentes, la Draaf suit de près ce dossier, mais n'a pas l'indicateur régional permettant une évaluation réelle de la politique. Nous constatons que le programme des ENI (effets non intentionnels des pesticides) est mené à bien sur les 33 parcelles suivies par la chambre régionale d'agriculture. Nous sommes informés régulièrement des travaux et des résultats.
La création de la nouvelle grande région jette les services d'État et professionnels dans une adaptation difficile; la mise en place est problématique.

PG

- **Prise en compte de la continuité écologique à l'échelle des infrastructures routières du Poitou-Charentes**

Ce programme né en 2013 pour mieux prendre en compte la mortalité de la faune par collisions routières dans les politiques d'aménagement de la route est piloté techniquement par la LPO sous l'égide de Poitou-Charentes Nature. Il rassemble les associations de protection de l'environnement de la région : Deux-Sèvres Nature Environnement, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Vienne Nature, LPO Vienne, Nature Environnement 17 et Charente Nature, ce projet n'ayant débuté en Charente qu'en 2015.

Trois phases ont été programmées afin de mener à bien ce projet. La première s'étendait sur les années 2013 et 2014 et concerne plus particulièrement le lancement d'un observatoire des collisions routières et la mise en place de partenariats avec les aménageurs notamment.
Au cours de l'année 2015, l'animation de l'observatoire des collisions s'est poursuivie afin de dynamiser les saisies de mortalités routières sur les plateformes naturalistes des différents départements.

- Mise en ligne d'actualités sur les plateformes en ligne et les sites internet des associations
- Rédaction d'articles dans les bulletins associatifs
- Contacts avec les partenaires (aménageurs routiers et institutions publiques du Poitou-Charentes)
- Interventions aux journées des adhérents

Par ailleurs, des tronçons routiers à enjeu spécifique ont été préalablement sélectionnés dans chaque département et finement suivis durant cette seconde phase. Au total, plus de 13 km ont été prospectés de manière standardisée, essentiellement à pied et à l'aube où 510 animaux ont pu être comptabilisés. Ces prospections complémentaires ont par exemple permis de confirmer l'existence de deux secteurs à fort enjeux Amphibiens en Deux-Sèvres.
Fin 2015, plus de 18 000 données étaient recensées en Poitou-Charentes, issues de près de 700 contributeurs. Les mammifères constituent toujours le groupe d'espèces les plus fréquemment observées sur les routes de la région, avec plus de 11 000 collisions répertoriées. Le Hérisson d'Europe, espèce aisément reconnaissable et se trouvant généralement proche des habitations, est l'espèce la plus observée dans chaque département de la région.
A partir de ce jeu conséquent de données, une analyse spatiale a été menée au plan régional pour cartographier les cas de mortalité en les agglomérant par maille de 1 km². Les mailles se distinguant par leur nombre élevé de cas de collisions ont fait ensuite l'objet d'une analyse par les coordinateurs départementaux, au cas par cas, pour caractériser les sites concernés et les hiérarchiser en fonction des enjeux identifiés : importance de la mortalité, densité du trafic routier, faisabilité technique d'aménagement
Ce projet, soutenu par la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, l'Europe (fonds FEDER), le Conseil Départemental de Charente-Maritime, se poursuit en 2016. Les vingt secteurs tronçons les plus accidentogènes bénéficieront d'une expertise approfondie par des experts écologues et feront l'objet de propositions d'aménagements.

BF & VB

- **Au cœur des landes de Poitou-Charentes**

Ce programme a débuté en 2013, et a été mis en œuvre sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes sur 3 phases dont la dernière s'achèvera en 2016. Les outils nécessaires (exposition, dépliant d'information, calendrier régional d'animations…) ont été réalisés en 2013 avec les associations partenaires, à savoir : Charente nature, Nature Environnement 17, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, Gérépi, la LPO Vienne et Poitou-Charentes Nature pour la coordination administrative. La première phase opérationnelle a déjà été réalisée en 2014 et s'est donc poursuivie en 2015. Tout au long de cette dernière année, les éléments suivants ont été réalisés : 21 sorties grand public pour 317 participants, 33 programmes pédagogiques dans les écoles élémentaires pour 105 interventions, 19 programmes pédagogiques dans les collèges et lycées pour 34 interventions, 6 sorties public handicapés, 4 animations extrascolaires, 7 utilisations de l'exposition, 1 session de formation naturaliste, 2 communiqués de presse... Certes, ces chiffres semblent conséquents, mais que traduisent-ils exactement ? Bien évidemment cette opération (comme toute autre opération) a connu ses légers loupés. Pour autant, gardons à l'esprit que l'objectif de mieux faire connaître les paysages de landes, leur histoire, et leur biodiversité a été atteint. La répartition géographique des actions menées sur l'ensemble de la région, leur nombre, la diversité des médias choisis, la multiplicité des publics visés, les outils de sensibilisation ou d'éducation conçus, et l'implication des associations investies y sont sans doute pour quelque chose ! Le programme s'est poursuivi en 2015 et a eu, à quelques pieds de brande près, la même amplitude. Il a été financé par le Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la DREAL et l'Union Européenne.

© Stéphane TROUBAT

ST

- **Etude et protection des Chauves-souris anthropophiles en Poitou-Charentes**

Lors de la troisième et dernière année de ce programme régional de 3 ans (2013-2015), les différentes actions d'amélioration des connaissances, de sensibilisation et de protection se sont poursuivies.

Ce programme porte sur les chauves-souris anthropophiles et particulièrement sur les espèces prioritaires suivantes : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand murin, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe. Ce programme comporte un important volet visant à améliorer les connaissances (prospection du bâti public et ouvrages d'art, « porte à porte » chez les particuliers, écoute au détecteur, capture et pose d'émetteurs), ainsi qu'un important volet de

communication/sensibilisation (animations grand public, communiqués de presse, et déclinaison régionale de l'opération « Refuge pour les chauves-souris »).

Dans le cadre de cette opération, plusieurs communes par département ont été prospectées à l'aide de différentes techniques (prospection physique, détection ultrasonore, etc.). Des animations accompagnées de sorties de découverte ont été également organisées dans chacune de ces communes.
Parallèlement, les ouvrages d'art et bâtiments publics ont été visités.
Ces prospections se sont traduites par la visite de plus de 150 bâtiments et plus de 500 ponts, donnant lieu à la découverte d'une trentaine de nouvelles colonies. Les chiffres présentés ici restent approximatifs car la synthèse des actions 2015 est en cours et sera publiée courant 2016.

Côté communication, la déclinaison régionale de l'opération « Refuge pour les chauves-souris » a donné lieu au conventionnement de plus de 60 refuges en 2015 !
Enfin, de nombreux partenariats ont été entrepris et sont à poursuivre avec les partenaires institutionnels, les spéléologues, les entreprises du bâtiment, etc.

Ce programme régional est porté par Poitou-Charentes Nature et ses associations membres (Nature-Environnement 17, la LPO France, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature). Il a été financé par le Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la DREAL, l'Union Européenne et la Fondation LISEA-Biodiversité.

MLN

Grand et Petit rhinolophe
(*Rhinolophus ferrumequinum & Rhinolophus hipposideros*)
© Maxime LEUCHTMANN

- **Coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes**

Nature-Environnement 17 a succédé en 2011 à Deux-Sèvres Nature Environnement pour la coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes, qui dépend directement de Poitou-Charentes Nature et est le représentant régional pour le Groupe Chiroptères National de la SFEPM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères).

Chaque année, le coordinateur participe aux rencontres des coordinateurs à Bourges (décembre 2015), et échange sur de multiples sujets (PNA, Capture, Rapportage Natura 2000, Eolien, Base de données nationale, etc.).
Un important travail a été fourni cette année concernant l'éolien afin de récupérer et de faire la synthèse des études réalisées au sein des parcs en fonctionnement ou en projet.
Ainsi, la préfecture de région a été sollicitée, puis la DREAL et la CADA pour l'accès aux documents. Ce travail, mené à l'échelle nationale, a permis d'élaborer différents documents de cadrage pour les études à mener dans le cadre d'implantation de parcs éoliens qui sont malheureusement à ce jour, peu compatibles avec la préservation de la biodiversité (oiseaux et chauves-souris principalement).

Le coordinateur participe aux échanges concernant la mise en place d'un nouveau système national encadrant la capture des Chiroptères (2 formateurs désignés en Poitou-Charentes : Matthieu DORFIAC et Maxime LEUCHTMANN).
Il participe à de nombreux échanges sur la liste de discussion des coordinateurs et relaye auprès des structures départementales.

Le Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes a organisé les premières rencontres régionales chiroptères du Poitou-Charentes à Villiers-en-Bois, avec le partenariat de Zoodyssée qui a prêté sa salle de conférence à cet effet. Un vrai succès pour ces deux jours de communication et d'échange sur les actions menées, les techniques utilisées, avec 40 participants venus de tout le Poitou-Charentes mais aussi de Gironde, du Puy-de-Dôme ou de l'Isère.
Enfin, le groupe chiroptères a également participé à l'organisation d'un stage sur l'écologie acoustique des chiroptères d'Europe qui s'est tenu dans le Lot-et-Garonne en juin 2015. Ce stage a accueilli un peu plus de 30 stagiaires et formateurs.

PCN et son groupe chiroptères ont été reconduits par la DREAL dans leur mission d'animation de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères pour 3 ans (2015-2017).

Le programme mené sur les chauves-souris anthropophiles a permis de décliner 8 fiches actions prioritaires de ce plan. Un nouveau programme sur l'étude du Grand rhinolophe en lien avec la trame verte bocagère a vu le jour début 2016 pour 3 ans et permet de décliner plusieurs actions du plan. L'animation de ce plan au niveau régional est désormais assurée par NE 17 depuis 2015.
Les objectifs de ce nouveau programme d'étude sur le Grand rhinolophe et la trame verte bocagère sont de caractériser l'état de santé des populations de Grand rhinolophe (éco-épidémiologie, éco-toxicologie), de caractériser génétiquement les populations (analyses génétiques), d'évaluer les échanges entre les sites d'hiver et les sites d'été (transpondage de 1500 individus durant les 3 ans) en lien avec la trame verte et bleue, et enfin, d'étudier le régime alimentaire. Cet

important programme sera mené en partenariat avec le Labex Ecofect porté par l'Université de Lyon et est financé par le Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la DREAL et l'Union Européenne.

MLN

- **Atlas des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes**

Les prospections menées dans le cadre de l'atlas des orthoptères suivent leur cours et cette deuxième année d'inventaire réserve son lot de surprises et de nouveautés départementales :
- 2 nouvelles espèces en Charente (Dectique à front blanc et Criquet des dunes),
- 2 nouvelles espèces dans la Vienne (Decticelle échassière et Tétrix méridional),
- 1 nouvelle espèce en Charente-Maritime (Decticelle annelée).

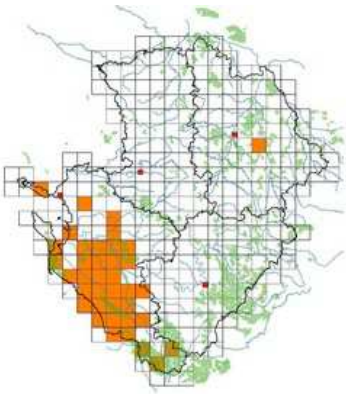

La découverte de la Decticelle échassière en aire disjointe dans la Vienne est inattendue

Le nombre de données annuelles est très comparable à celui de 2014 (20 560 en 2015 pour 20 444 en 2014), tout comme le nombre cumulé de participants aux 13 animations et formations départementales (100 les 2 années).
Une formation régionale dans le nord des Deux-Sèvres a permis à la trentaine de participants d'observer des cortèges exceptionnels pour le Poitou-Charentes, confinés aux landes et pelouses granitiques du Thouarsais.
L'accroissement rapide de la connaissance des orthoptères a notamment permis en 2015 la refonte de la liste régionale des espèces déterminantes.
Notons également que les listes départementales contemporaines d'espèces ont été transmises conjointement à l'ASCETE dans le cadre de l'actualisation de l'atlas UEF (Union de l'Entomologie Française), ainsi qu'aux rédacteurs de l'ouvrage suivant, publié en octobre 2015 et faisant état de la répartition départementale de tous les orthoptères : SARDET, ROESTI, BRAUD, 2015 - Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (collection Cahier d'identification), 304p.
A mi-parcours, 56% des mailles régionales sont validées (plus de 30 espèces y ont été contactées). Un constat qui pousse à l'optimisme pour une couverture homogène du territoire d'ici 2017. Ce programme est financé par le Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la DREAL, l'Union Européenne (FEDER).

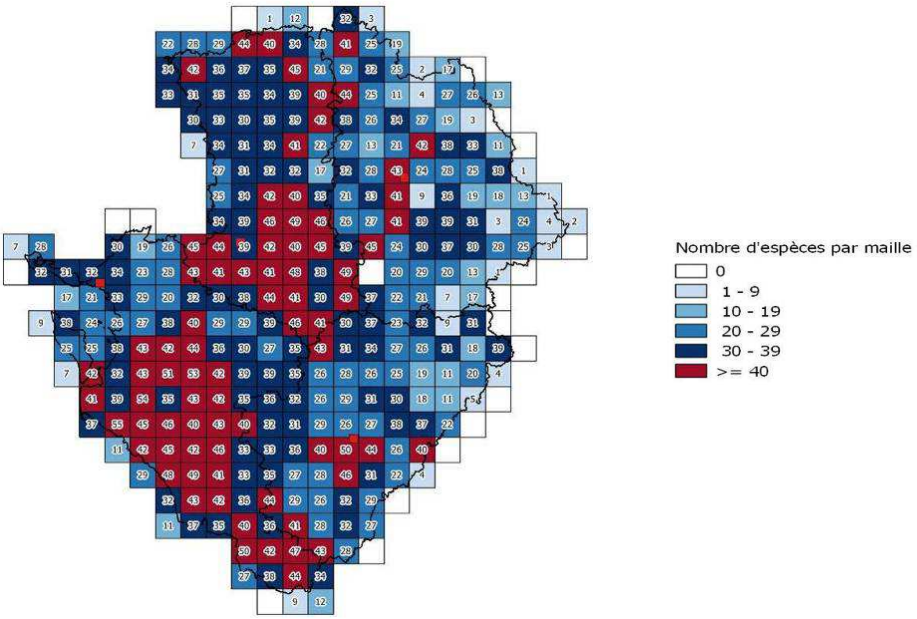

Nombre d'espèces par maille 10x10 L93 - Période 2010-2015

OR

- **Edition - Connaissance des Lépidoptères diurnes de Poitou-Charentes**

2015 a été une année dense de préparation de l'édition de l'atlas des papillons de jour du Poitou-Charentes. Ce projet, coordonné par DSNE pour PCN, a mobilisé une vingtaine de personnes, bénévoles comme salariés, de DSNE, Vienne Nature, NE17 et Charente Nature. La sortie de ce livre, programmée pour l'hiver 2016/2017, a bien progressé puisque : les 125 monographies sont rédigées et les chapitres sont en cours de rédaction, une collecte iconographique régionale a été effectuée via la mise en place d'un googledrive commun qui a rassemblé plus de 1000 photographies de plus de 30 photographes. A noter que la fin du projet a été marquée par la révision de la liste des espèces déterminantes et la création de la première liste rouge régionale sur les Rhopalocères de la région. Une réflexion sera menée à partir de ce travail sur les espèces à protéger et la prise en compte des espèces les plus sensibles dans le nouveau format du Plan Régional d'actions Maculinea. Programme soutenu financièrement par le Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, l'Union Européenne et l'Etat.

NC

- **Plan Régional d'Action maculinea**

Le Plan National d'Action Maculinea décliné en région (PRAM) par PCN, sous la coordination de DSNE, 3 actions étaient programmées en 2015, permettant un taux de réalisation des actions contenues dans ce PRAM très satisfaisant :

• caractériser les stations d'Azuré du serpolet (M. arion), avec une priorité accordée sur l'amélioration des connaissances des métapopulations prioritaires identifiées en 2013 (fiches de description des réseaux et analyse de ces sites pour établir la liste des sites prioritaires à protéger). Cette action reste à finaliser avec les acteurs concernés (CREN, PNR, animateurs ENS et NAtura 2000 concernés...). Une déclinaison locale de cette action a été réalisée sur le Marais poitevin, notamment sur la Forêt de Benon.

• Entreprendre des études scientifiques sur l'écologie et la conservation des populations prioritaires : un protocole national d'étude des Myrmica sur les stations d'Azuré des mouillères (M. alcon) en Vienne a été déployé par GEREPI en dehors de la RNN du Pinail, avec 280 échantillons collectés.

• Poursuivre le suivi de la dernière (méta)population d'Azuré des sanguisorbes (Maculinea teleius) du Poitou-Charentes en Charente : 1 femelle a été observée ainsi qu'une nouvelle station importante de plantes-hôtes à prospecter en 2016

• Communication au sein de nos associations sur ces actions, une information sur le PRAM et initiation identification fourmis a été réalisée par GEREPI lors d'une réunion naturaliste de Vienne Nature, la base de données régionale des Maculinea a été envoyée à l'OPIE en septembre, déploiement d'un projet pédagogique par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres sur Maculinea arion dans le cadre d'ECORCE. Programme soutenu par la DREAL.

NC

- **Plan Régional d'Actions Odonates**

Concernant les Odonates, Poitou-Charentes Nature et ses associations membres se sont engagés entre 2002 et 2007 dans la réalisation d'un programme régional de connaissance des Odonates du Poitou-Charentes, avec pour objectif la conservation des populations et de leurs habitats. Cet important travail a donné lieu à l'édition en 2009 d'un ouvrage intitulé « Libellules du Poitou-Charentes » ainsi qu'à la réalisation d'une Liste Rouge régionale.
Au cours du premier semestre 2013, la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Odonates a été réalisée par Poitou-Charentes Nature (PCN) et validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) le 13 juin 2013.
Fin 2013, Poitou-Charentes a proposé à DREAL Poitou-Charentes de mettre en œuvre sur la période 2014-2015, les premières actions de cette déclinaison régionale.
En 2015, deux suivis ont été menés dans le cadre du Plan Régional d'Actions :

- le premier AC 2.1 concerne deux espèces d'eaux courantes.

Des prospections pour rechercher Gomphus flavipes *le Gomphe à pattes jaunes.*
En Poitou-Charentes, cette espèce est rare et localisée au bassin hydrographique de la Vienne. Elle fait partie des espèces d'odonates à fort enjeu patrimonial de par sa rareté et sa localisation. Son statut de conservation est défavorable. Elle est considérée comme en danger critique d'extinction et elle fait l'objet d'une attention toute particulière.
Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des odonates, des prospections sur les secteurs favorables ont eu lieu en 2015, visant à améliorer les connaissances sur la répartition de *Gomphus flavipes* et à évaluer l'état de ses populations, afin de définir les principaux enjeux de conservation de cette espèce en Poitou-Charentes.
Une seconde espèce d'eaux courantes *Ophiogomphus cecilia* le Gomphe serpentin, une espèce eurosibérienne principalement répandue de la Sibérie occidentale et de l'Est de l'Europe à la France. Il est rare en France et principalement localisé sur le bassin de la Loire, de l'Allier et sur plusieurs cours d'eau affluents du Rhin. Il n'a jamais été mentionné dans la région Poitou-Charentes.
Cependant, sa présence sur le bassin de la Loire et de ses affluents est régulière. La Vienne constitue donc une entrée privilégiée pour cette espèce dans notre région.
Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des odonates, il a été effectué en 2015 une étude visant à améliorer les connaissances sur la répartition du Gomphe serpentin et à évaluer l'état de ses populations, afin de définir les principaux enjeux de conservation de cette espèce en Poitou-Charentes

- le second AC 4.2 concerne *Macromia splendens* la Macromioe splendide

Cette espèce est inféodée aux milieux lotiques lents aux rives bordées d'une ripisylve.
En Poitou-Charentes, cette espèce est rare et localisée et sa présence n'est connue que sur des stations ponctuelles de la vallée de la Charente entre Saintes (Charente-Maritime) et Merpins (Charente) et de quelques cours d'eau (Dronne, Lary …) d'une zone géographiquement limitrophe entre la Charente-Maritime, la Charente et la Dordogne.
Sur ces cours d'eau, une prospection par placettes pour rechercher cette espèce a été réalisée en 2015, ce qui a permis de mieux connaître la répartition et les exigences écologiques de l'espèce. Ce programme est financé par la DREAL.

MD

- **Gallaselle(s) et stygofaune**

La stygofaune regroupe l'ensemble des animaux qui peuplent les milieux aquatiques souterrains (nappes phréatiques, rivières souterraines, exutoires des sources et fontaines, etc.). Pour l'essentiel, ce sont de petits invertébrés, tous aveugles et dépigmentés ; on en dénombre quelque 400 espèces en France. Localement, la Gallaselle (Crustacé Isopode) est la petite star de ce groupe puisqu'on ne la connaît que du centre-ouest de la France ; c'est donc une espèce à fort endémisme et à haute valeur patrimoniale, par ailleurs classée vulnérable, et pour laquelle la Région a un devoir d'action et une responsabilité forte. Le programme « Gallaselle(s), faune et habitats aquatiques souterrains en Poitou-Charentes » visait à mieux cerner l'écologie et la répartition de ces animaux rares et discrets, afin notamment de proposer des sites et mesures de protection intégrées et durables.
En 2015, le programme "Gallaselle(s)" est entré dans sa dernière année opérationnelle, et a mobilisé le Chargé de mission sur près de 7 mois, à raison d'un mi-temps hebdomadaire. Au printemps, du 27 avril au 19 juin, le programme a bénéficié du soutien de Nil Godé, stagiaire M1 de l'université de Poitiers. En cette dernière année, l'effort de prospection s'est concentré essentiellement sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime (îles atlantiques comprises), afin de couvrir l'ensemble de la région de manière homogène.
Le partenariat avec les associations naturalistes locales et la communauté spéléologique régionale a conduit à des collectes sur une cinquantaine de nouveaux sites, portant à 122 le nombre total de sites étudiés. L'analyse de l'ensemble des données recueillies (physico-chimie des eaux, occurrence taxonomique, etc.) est encore en cours, et s'attachera à mettre en valeur le potentiel de bio-indication de la stygofaune en matière de qualité des eaux souterraines. Concernant la Gallaselle en elle-même – ou plutôt les gallaselles puisqu'il semble s'agir d'un complexe d'espèces – 8 nouveaux sites ont été identifiés en 2015 sur les départements charentais. Au terme de ce programme, un total de 18 populations ont été localisées sur les 4 départements et sur les 3 grands bassins versants régionaux (Loire, Charente, Sèvre niortaise). Leurs habitats préférentiels semblent correspondre aux aquifères karstiques du Jurassique et du Crétacé.
Des tractations sont en cours pour faire protéger le petit bassin versant du Ruisseau des Dames (commune des Roches-Prémarie-Andillé) qui s'est révélé particulièrement intéressant pour les gallaselles et tout un cortège d'espèces rares et associées (Niphargus, Caecospérome, Bytinelles).
François Lefebvre a été recruté durant quelques semaines fin 2015 afin d'achever le rapport d'activités.
Ce projet régional, réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Vienne Nature, a été financé par la DREAL et la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la Fondation LISEA Biodiversité et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Gallaselle (taille env. 5 mm),
(© M. DELANGLE / Vienne Nature)

FL

- **Connaissance, évaluation et valorisation de la biodiversité de la haie**

Les haies sont des espaces de vie indispensables à de nombreuses espèces, auxquelles elles assurent le gîte et le couvert. L'objectif de ce projet 2015-2017, soutenu financièrement par la Région ALPC et les fonds européens FEDER est de savoir dans quelle mesure certains paramètres environnementaux, particulièrement celui de l'âge, influent sur l'utilité de la haie pour la faune.
Pour ce faire, en 2015, la LPO Vienne, Vienne Nature, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, la LPO Charente-Maritime, Nature Environnement 17, et Charente Nature ont élaboré les protocoles d'inventaires de la faune et de la flore et sélectionné un échantillon de 100 haies (25 dans chacun des quatre départements du Poitou-Charentes, 50 dans des secteurs bocagers et 50 dans des secteurs de plaine). Les inventaires auront lieu en 2016 pour les oiseaux, les papillons de jour, les chauves-souris et la flore, en 2017 pour les reptiles. La valorisation des résultats (plaquette, exposition, journée d'échanges) aura lieu en 2017.

SF

- **Les oiseaux en hiver : dynamisation du réseau bénévoles et rédaction d'un cahier technique**

L'année 2015 a été consacrée à la finalisation des analyses des données collectées pendant l'enquête 2010-2013. L'ensemble des 250 espèces inventoriées sont cartographiées et un statut de présence a été sélectionné. La structure de la monographie a été validée collectivement lors d'une réunion régionale avec l'ensemble des structures associatives (Charente Nature, LPO Vienne, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et LPO Charente-Maritime) en septembre 2015. Une trentaine de monographies sont rédigées par chaque association départementale puis elles sont relues par chaque département. En parallèle, une dynamisation du réseau de salariés et de bénévoles a été maintenue pour contribuer au Suivi Hivernal des Oiseaux Communs. Un concours photos a également été lancé pour valoriser les photographes amateurs des réseaux de naturalistes locaux et ainsi sélectionner certains clichés qui pourront être présentés dans l'ouvrage de l'Atlas des oiseaux en hiver en Poitou-Charentes. Ce programme est financé par le Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la DREAL et l'Union Européenne.

FM

- **Les oiseaux du Poitou-Charentes : fin de l'épisode mais il reste du travail**

Après plusieurs années de travail d'écriture acharnée par les multiples rédacteurs, le comité de sélection des photos composé de Michel Granger, Sophie Gauthier, Patrice Mariolan et Bruno Fillon a finalisé avec 3 réunions en début d'année le choix des derniers clichés, souvent pour pallier le manque d'images par rapport à certaines demandes bien spécifiques. Sophie, chargée de communication à la LPO Vienne, a travaillé d'arrache pied pour fournir un travail de qualité remarquée et appréciée sur la mise en page de cet ouvrage qui fera référence. Michel s'est investi sans mesure pour relire une fois, deux fois, trois fois les textes, complétant, amendant, validant les corrections multiples proposées par les divers correcteurs. Enfin, Patrice Mariolan a mené avec passion la sélection des photos, leur retouche, apportant ses nombreux clichés de qualité pour pallier les nombreux manques.
La souscription lancée début septembre, avec quelques mois auparavant encore l'espoir de voir l'ouvrage sur les étals du FIFO 2015, a été prolongée à plusieurs reprises jusqu'à mi-janvier 2016, les espoirs de sortie avant les fêtes s'envolant devant les délais difficilement compressibles d'impression puis de reliure, plus de deux mois au total.
Cette souscription prolongée fut toutefois un succès avec 665 ouvrages vendus en direct par PCN au 31 décembre et près de 120 autres en janvier 2016 grâce à l'effort des associations membres, doublés de 300 livres pré-vendus par les libraires via Geste Editions. Il reste encore quelques milliers d'exemplaires, mais la qualité est là et bien là !

BF

- **Chouettes et Hiboux du Poitou-Charentes**

La plupart des rapaces nocturnes constituent une famille d'oiseaux particuliers : les Strigidés. Du fait de leur mode de vie principalement nocturne, ces espèces très discrètes en journée sont ainsi essentiellement détectables de nuit par leurs vocalises ; le dénombrement des rapaces nocturnes constitue donc un véritable challenge.
Avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEDER) et de la Fondation LISEA biodiversité, différentes associations affiliées à Poitou-Charentes Nature (LPO Vienne, LPO Charente-Maritime, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Charente Nature) ont mis en œuvre un recensement de 5 des 7 rapaces nocturnes nicheurs sur la région, à savoir : l'Effraie des clochers *Tyto alba*, la Chouette hulotte *Strix aluco*, le Hibou moyen-duc Asio *otus,* la Chevêche d'Athéna *Athene noctua,* le Petit-duc scops *Otus scops,* le Hibou des marais *Asio flammeus, et le* Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*.
Un recensement des rapaces nocturnes à une échelle aussi large, qui plus est, multi-spécifique demeure un véritable défi, une grande première en France en constituant d'ailleurs une base solide pour la réalisation du recensement national des rapaces nocturnes qui a débuté en 2015.
Avec la réalisation des 40 derniers carrés centraux disposés en Poitou-Charentes, 2015 clôture la fin du recensement régional. Ainsi, grâce à la participation de plus de 80 prospecteurs, les 93 carrés centraux des mailles IGN disposés sur le territoire régional ont pu être prospectés au cours des 3 années du programme, correspondant alors aux objectifs fixés. Sur les 2 322 points d'écoute disposés sur la région (1 000 à réaliser en 2015), seulement 5 points n'ont pas été prospectés (2 en 2015) tandis que 65 points n'ont été prospectés que lors d'un passage au lieu des deux initialement prévus. Cela représente plus de 600 heures d'écoutes effectives (560 heures en 2015 !) nous permettant d'obtenir un jeu de données basé sur plus de 4 200 contacts auditifs de rapaces nocturnes.
Parallèlement à ces prospections, le programme pédagogique basé sur la découverte et la sensibilisation des rapaces nocturnes auprès des scolaires et du grand public a été réalisé dans une vingtaine de communes du Poitou-Charentes. Trente-sept classes (maternelles et primaires) ont ainsi bénéficié de 4 animations chacune incluant notamment une sortie crépusculaire où les parents d'élèves étaient conviés. Les espèces et objectifs de ce programme ont également été présentés aux habitants intéressés des communes concernées par le biais de plusieurs conférences et/ou sorties d'initiation au recensement des rapaces nocturnes, auxquels s'ajoutent les animations effectuées dans le cadre de la nuit de la Chouette en 2013 et 2015. Enfin, l'ensemble des nichoirs prévus ont été posés.
Ce programme d'ampleur régional coordonné par le GODS s'est donc parfaitement déroulé, nous atteignons l'ensemble des objectifs que nous nous étions fixés. Il nous reste donc à analyser les données issues de ces recensements spécifiques afin d'obtenir un premier état des lieux régional des rapaces nocturnes nicheurs en Poitou-Charentes à partir d'un protocole similaire; mais également de calculer le nombre de personnes (petites et grandes) directement sensibilisées par ce programme

DC

- **Médiation, information et de conservation de l'Alyte accoucheur en Poitou-Charentes**

Ce programme régional de Poitou-Charentes Nature est coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement, avec la participation de Vienne Nature, Charente Nature et Nature Environnement 17. La durée du programme est de 2 ans (2015-2016). Il a pour objectif de mettre en place un programme d'information, de sensibilisation, de suivi et de conservation de l'Alyte accoucheur dans la région.

Chez l'Alyte accoucheur, c'est le mâle qui porte les œufs
© Bruno FILLON

Au cours de l'année 2015, une plaquette d'information du programme accompagnée d'un poster ont été diffusés à l'ensemble des communes de la région Poitou-Charentes. Deux animations grand public ont également été proposées dans chaque département sur l'année 2015, afin de faire connaître l'Alyte accoucheur et le programme. Un réseau de bénévoles a permis de suivre plus de 260 sites potentiels à Alyte et ainsi d'améliorer la répartition et les connaissances sur cette espèce dans la région. Ce programme est financé par le Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et l'Union Européenne (FEDER).

AB

- **Elaboration de la Liste rouge de la faune, de la flore et de la fonge menacées en Poitou-Charentes**

Les listes rouges des espèces menacées ont pour objectif de dresser un bilan du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle d'un territoire donné. Elles visent à hiérarchiser les taxons vis-à-vis de leur risque d'extinction, à surveiller l'évolution de leur situation, à sensibiliser sur l'importance des menaces qui pèsent sur la biodiversité et à fournir des bases cohérentes pour orienter les politiques publiques et identifier les priorités d'intervention.
Ce sont ces objectifs qui ont incité les associations de protection de la nature et de l'environnement, fédérées au sein de Poitou-Charentes Nature, à s'engager dans la rédaction des listes rouges de la Faune, de la Flore (Bryophytes) et de la Fonge de la région.
Ce projet est soutenu financièrement par l'Union Européenne (FEDER), l'État (DREAL Aquitaine Limousin Poitou-Charentes) et la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

En parallèle, le réseau PCN participe à la rédaction des listes rouges de la Flore (hors Bryophytes), coordonnée par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) et qui débutera en 2016 par l'édition de la liste rouge des Orchidées du Poitou-Charentes.
La coordination administrative et financière est assurée par Poitou-Charentes Nature ; la partie technique est prise en charge par la LPO France.
La réalisation des listes a été répartie entre les principales associations départementales. Les groupes taxonomiques concernés et les associations référentes sont précisés dans le tableau ci-dessous. Aux côtés de ces dernières, d'autres organismes spécialisés et experts seront sollicités pour apporter leur avis scientifique et assurer la validation des listes (LPO Vienne, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, ONCFS, ONEMA, Aquarium de La Rochelle, Pélagis …).

Groupe taxonomique	Association référente	Date de réalisation
Oiseaux (nicheurs, migrateurs, hivernants)	LPO France	Mars 2016
Mammifères	Vienne Nature	Mars 2016
Reptiles	Nature Environnement 17	Mars 2016
Amphibiens	Deux-Sèvres Nature Environnement	Mars 2016
Lépidoptères Rhopalocères (papillons de jour)*	Deux-Sèvres Nature Environnement	Mars 2016
Odonates	Charente Nature	Mars 2016
Poissons continentaux	Vienne Nature	Mars 2017
Lépidoptères Hétérocères (papillons de nuit)	Vienne Nature	Mars 2017
Cigales	Vienne Nature	Mars 2017
Crustacés continentaux	Vienne Nature	Mars 2017
Mantes et Phasmes	Nature Environnement 17	Mars 2017
Ascalaphes	Nature Environnement 17	Mars 2017
Autres invertébrés patrimoniaux	LPO France	Mars 2018
Mollusques continentaux	LPO France	Mars 2018
Orthoptères	Nature Environnement 17	Mars 2018
Fonge (champignons)	GEREPI	Mars 2018
Bryophytes (mousses et hépatiques)	Vienne Nature	Mars 2018

(*) : cette liste rouge, qui a été réalisée dans le cadre de l'atlas des Rhopalocères du Poitou-Charentes, sera mise en ligne et publiée dans le cadre du projet « listes rouges régionales »

Après une phase de compilation, d'homogénéisation et d'analyse des données régionales, l'association référente doit entreprendre l'évaluation du degré de menace de chaque taxon au niveau régional par le biais de la méthodologie définie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

D'après cette méthodologie, chaque taxon peut être classé dans l'une des catégories ci-dessous en fonction de son risque de disparition du territoire concerné.

Catégories de l'UICN applicables à l'échelon régional

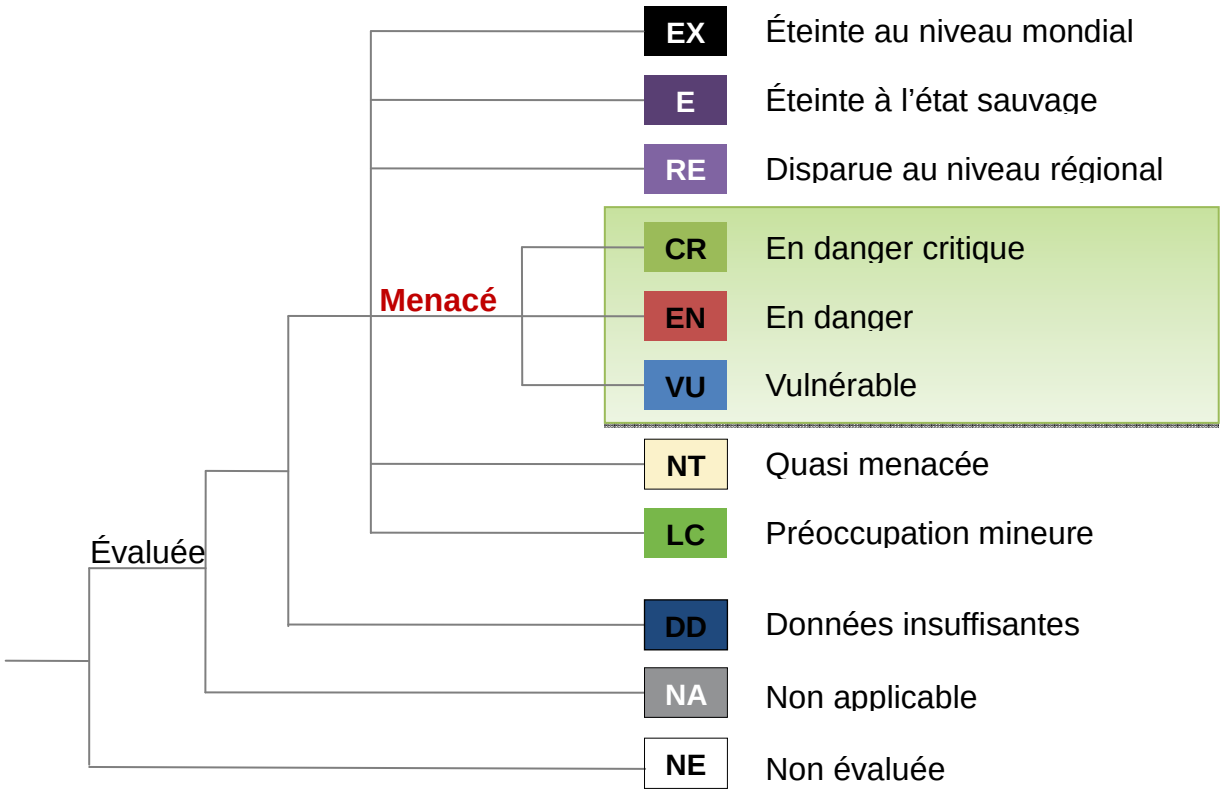

Les catégories CR (En danger critique), EN (En danger) et VU (Vulnérable) rassemblent les espèces menacées de disparition. La catégorie NT (Quasi menacée) regroupe les espèces proches de remplir les seuils quantitatifs propres aux espèces menacées. La catégorie LC (Préoccupation mineure) concerne les espèces non menacées dans le territoire concerné. Les espèces classées en DD (Données insuffisantes) sont celles pour lesquelles on ne dispose pas d'assez de données permettant de statuer sur leur risque de disparition. Les espèces de catégorie NA (Non applicable) regroupent notamment les taxons introduits ou les visiteurs rares et irréguliers. Enfin, la catégorie NE (Non évaluée) regroupe les espèces n'ayant pas encore été soumises à l'évaluation UICN.
Le classement des espèces dans l'une des catégories précédentes s'effectue après évaluation d'un des 5 critères ci-dessous, basés sur la quantification de l'aire de répartition, de la taille de la population ou encore du taux de déclin :

Critère A : déclin de la population

L'utilisation de ce critère implique de justifier une réduction quantifiée du nombre d'individus matures sur 10 ans ou 3 générations.

Critère B : aire de répartition réduite

Ce critère est basé sur le calcul des aires d'occurrence (surface du plus petit polygone convexe englobant toutes les stations) et d'occupation (surface totale des mailles d'occupation de 4 km2 où l'espèce est présente). Le classement d'une espèce est défini en fonction de seuils de surface et doit remplir deux parmi trois autres conditions (fragmentation, déclin de la zone d'occurrence, de la qualité de l'habitat…).

Critère C : petite population & déclin

Ce critère est basé sur des seuils populationnels (nombre d'individus matures) et une régression quantifiée de la population.

Critère D : très petite population

Le classement d'une espèce sur la base de ce critère nécessite l'évaluation des effectifs de la population. Chaque catégorie de menace est définie par un seuil de nombre d'individus matures, nécessairement plus strict que celui du critère C.

Critère E : analyse quantitative

Ce critère est basé sur la prévision du risque d'extinction de l'espèce dans les 10, 20 ou 100 prochaines années.
Il suffit que l'un des critères A à E soit rempli pour que l'espèce soit considérée comme menacée (catégories CR, EN ou VU). Le classement en catégorie NT (quasi-menacée) concerne les taxons ne remplissant pas l'ensemble des conditions d'un des 5 critères précédents mais s'en approchant et pouvant les remplir dans un futur proche si des mesures de conservation n'étaient pas prises.

En Poitou-Charentes, chaque liste réalisée fera l'objet d'une validation par l'ensemble des associations et organismes régionaux compétents, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et l'UICN avant d'être mise en page par le service édition de la LPO. Les listes, accompagnées d'une présentation de la méthodologie et des résultats, seront mises en ligne sur les sites web des différentes associations au fur et à mesure de leur édition.
En fin de programme (mars 2018), un ouvrage rassemblant l'ensemble des listes rouges régionales sera publié. Il dressera le bilan du degré de menace des groupes taxonomiques concernés et proposera des priorités d'intervention pour chaque grand type de milieu de la région Poitou-Charentes.

EB

- **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF)**

Depuis le mois de juin 2015, PCN et ses associations membres sont engagés dans un nouveau programme d'actualisation des ZNIEFF du Poitou-Charentes, outil d'aide à la décision important pour les territoires.
En effet, une nouvelle phase d'actualisation est en cours et fait suite à la première actualisation des ZNIEFF Poitou-Charentes, réalisée entre 1996 et 2004. Validé en 2008, l'inventaire ZNIEFF 2ème génération compte 647 ZNIEFF et couvre 20,5 % du territoire : 588 ZNIEFF de type I pour une surface de 224 900 ha et 59 ZNIEFF de type II pour une surface de 461 900 ha.
Aujourd'hui, la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF de Poitou-Charentes est de nouveau nécessaire et possible pour plusieurs motifs. Dans ce contexte, Poitou-Charentes Nature propose d'animer et de coordonner le travail d'études et de mise à jour des ZNIEFF réalisé par Vienne Nature, la LPO Vienne, Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Charente Nature, Nature Environnement 17, la LPO France (coordinateur scientifique faune) et le CBNSA (coordinateur scientifique flore).
Le projet s'organisera en plusieurs phases, la première se déroulant de juin 2015 à juin 2016 et permettant de lancer le projet. Cette première phase, menée via des financements DREAL et FEDER, doit en particulier permettre de définir la méthodologie de travail, d'actualiser les listes d'espèces déterminantes et d'amorcer la mise à jour sur 24 ZNIEFF prioritaires.

CDZ

❷ EAU

L'hiver 2014-2015 a permis une reconstitution des ressources en eau avant une période de précipitations relativement faibles d'avril à juillet. A partir du mois d'août les précipitations importantes ont redonné vie à la plupart des rivières.

Ainsi, nous avons connu des rivières asséchées particulièrement en juillet, montrant à nouveau les incohérences entre les arrêtés-cadre et l'état des milieux. Pour la deuxième année en 2015, l'arrêté pour la gestion de l'eau a fait l'objet d'une consultation préalable à la signature des arrêtés-cadre.

La Commission Eau de Poitou-Charentes Nature s'est réunie le 2 mars et le 7 décembre, en particulier sur les retenues de substitution devant entrer dans des contrats de projets, sur la validation des SDAGE, sur la cartographie des cours d'eau, ainsi que sur la procédure de consultation sur les projets des arrêtés-cadre départementaux 2015.

Nous avons participé aux séminaires et rencontres organisées par FNE le 23 janvier et FNE Adour-Garonne le 23 mars, journées sur la politique de l'eau en Adour-Garonne.

Sur la qualité de l'eau nous avons participé :
- aux Comités de pilotage relatifs au programme RE-SOURCES dans les départements, dont le Comité de pilotage des captages de St Hippolyte et de Coulonge. C'est le principe de prévention qui prévaut en tentant la réduction des nitrates et des pesticides à l'amont des captages d'eau potable.
- à la journée santé-environnement le 16 octobre.

Sur la gestion quantitative de l'eau nous avons participé :
- à la commission locale de l'eau du SAGE Clain, dont le fonctionnement fut suspendu fin 2015 en raison du refus de la Chambre d'agriculture de la Vienne de valider les objectifs définis (qualité et réduction des prélèvements.
- à la commission locale de l'eau du SAGE Charente, ainsi qu'à plusieurs commissions techniques et géographiques, et rencontré les animateurs du SAGE,
- à la commission locale de l'eau du SAGE Boutonne,
- nous avons particulièrement suivi les réunions départementales relatives à la gestion de l'eau (Observatoires de l'eau, réunions sécheresse et autres concertations),
- nous avons déposé plainte contre X le 12 mai pour destruction de liminigraphes mesurant le débit du Clain. Ces actes de vandalisme sur 2 stations de mesure ont été revendiqués par le président de l'association des irrigants de la Vienne.

Dans les participations aux CLE de SAGE, on peut signaler celle du SAGE CLAIN (DSNE et VN) en précisant éventuellement la SUSPENSION de son fonctionnement fin 2015 à la suite du refus de la C.A de la Vienne de valider les objectifs définis (qualité et réduction des prélèvements)

Les travaux organisés par l'Etat
- nous avons rencontré le nouveau DREAL le 14 janvier, et présenté la problématique eau en Poitou-Charentes,
- nous avons rencontré le nouveau DRAAF le 20 août, et évoqué l'adaptation de l'irrigation des cultures à la ressource, la problématique des retenues de substitution…
- suite à la révision du Plan régional santé environnement (PRSE) nous avons participé à plusieurs GRSE notamment le 11 février et le 30 juin.

Les activités concernant la région et les départements
- nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente, notamment aux réunions de son Conseil d'Administration et au suivi du Plan de gestion des étiages.
- certains OUGC, Organismes uniques de gestion collective, sont constitués. Certains ont engagé études et consultation préalables à l'autorisation pluriannuelle de volumes.
- nous nous sommes investis dans la plateforme coordination environnement et développement durable sur la thématique eau et avons rencontré des candidats aux élections régionales,
- nous sommes intervenus le 7 février dans l'animation des stages de l'IFREE organisés dans le cadre de la consultation sur les projets de SDAGE 2016-2021.
- nos associations départementales ont participé aux CLAP'eau sur l'entretien des rivières.

Communication

Nous sommes intervenus dans plusieurs émissions radio RCF durant l'été.

JB

Bassin Boutonne

L'année 2015 n'est pas marquante au niveau de l'eau sur la Boutonne : la révision du SAGE va passer à l'enquête publique sans innovations…

Nous avons surtout été occupés par la préparation du Contrat Territorial qui devrait conditionner l'aide financière de l'agence de l'eau Adour-Garonne sur les projets de construction des réserves.

Ce contrat est presque prêt (un des premiers), mais la rédaction se faisant avec une grosse participation des irrigants et des chambres d'agriculture, il ne contient pratiquement rien des contreparties qui étaient demandées par le gouvernement : aucun engagement contractuel, aucun échéancier des mesures à prendre pour préserver la quantité et la qualité de l'eau. Au contraire de ce que demande l'instruction du gouvernement signée le 04 juin 2015, le seul levier mobilisé est la création de réserves…

Ce contrat territorial qui devait être emblématique le sera par son inefficacité à protéger l'environnement et les milieux aquatiques, mais c'est l'habitude dans le bassin de la Boutonne !

CD

❸ DÉCHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE

- **CSS de Gizay et de Clérac**

Le 15/04/15, la Préfecture de la Vienne a publié l'arrêté de création pour la commission de suivi de site (CSS) dans le cadre du fonctionnement d'un centre de stockage de déchets non dangereux exploité par la société SETRAD sur la commune de Gizay. A cette occasion, PCN a vu son agrément à renouvelé pour l'année 2015.

A Clérac (sud Charente-Maritime), ce sont des administrateurs de Charente Nature qui nous représentent régulièrement.

- **Journée d'information consommation et déchets avec Eco-emballages**

Un premier contact a été établi avec PCN au printemps 2015 par Catherine Rolin de FNE, afin d'expliquer le partenariat mis en place entre FNE et Eco-emballages.
Un travail a été effectué sur le moyen de répondre aux interrogations des salariés et des bénévoles des associations concernant les filières de tri et de recyclage, et notamment sur la filière des emballages ménagers. En partenariat avec le directeur régional d'Eco-Emballages, PCN a coordonné l'organisation d'une journée, le 25 novembre, qui a permis à 25 participants (dont les organisateurs et intervenants) de visiter le centre de tri de Poitiers puis de participer à une table ronde à Migné-Auxances : « Tous acteurs pour changer les comportements ? ». Suivie d'échanges avec les participants sur des sujets comme la réduction à la source, la prévention et le geste de tri, cette journée est apparue comme instructive à différents niveaux, avec une prise de conscience sur le chemin restant à parcourir et les différentes difficultés à affronter.

Le centre de tri est très automatisé avec tri optique mais un complément manuel est nécessaire en fin de chaîne

A noter que la mobilisation a été plus forte dans le département de la Charente que dans les autres départements de la région. Un virus à propager afin de faire évoluer les choses…

BF & OB

❹ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Plan de Développement Régional Rural (PDRR)**

Depuis le 1er janvier 2015, les régions ont en charge la gestion des fonds européens Le PDRR a été approuvé par l'Europe en fin d'année. PCN et ses associations ont donc participé à la mise en place des Mesures Agro Environnementales Système et aux MAE localisées, soit en tant que partenaire des opérateurs, soit en étant elles-mêmes opératrices. Ce fut un succès puisque 2 392 dossiers concernant près de 150 000 hectares ont été déposés, à comparer aux 660 dossiers en Aquitaine et 692 en Limousin. Le développement de l'agriculture biologique a aussi connu un franc succès en 2015 : plus 20 % en conversion.
Dans le même temps des aides particulières pour l'adaptation des exploitations agricoles à la compétitivité ont été mises en œuvre (investissements, diversifications, transformation à la ferme, vente directe….) le choix des dossiers a privilégié l'emploi, l'autonomie, l'économie d'énergie et des intrants et surtout les nouvelles installations d'agriculteurs.

GT

- **LGV POITIERS-LIMOGES : vers une annulation de l'annulation ?**

Poitou-Charentes Nature s'est associée avec Vienne Nature à l'association Coordination des Riverains Impactés et à plusieurs collectivités pour déposer en mars 2015 un recours au Conseil d'Etat pour attaquer le décret déclarant d'Utilité Publique (DUP) ce projet de LGV, signé à l'ultime moment en tout début d'année 2015. De nombreuses autres structures s'associaient parallèlement à cette démarche en déposant elles aussi des recours.
Pendant que les procédures engagées suivaient leur cours, l'année a été marquée par une première phase de réalisation en Vienne avec la mise en place des Commissions d'Aménagement Foncier. Vienne Nature a refusé d'y participer, bien que comprenant l'impatience des élus et des agriculteurs, dont tous les projets étaient gelés.
2015 a vu un travail incessant de désinformation mené par les quelques « grands élus » pro-LGV pour tenter de neutraliser les effets des avis critiques du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes.
Espérons que l'annulation de cette DUP par le Conseil d'Etat, enfin obtenue début 2016 après la longue lutte des APNE, marque l'enterrement définitif du projet mais rien n'est moins sûr.
Il reste un acquis : non seulement l'annulation de la DUP d'un grand projet d'infrastructure est une première qui vaut affirmation d'indépendance de la justice administrative, mais le Conseil d'Etat a, dans ses attendus, radicalement modifié ses critères : il faudra désormais que tout avant-projet de ce type s'appuie sur une analyse socio-économique convaincante et un plan de financement crédible.

JLJ

- **LGV TOURS-BORDEAUX**

→ COSEA

Les interventions des associations de PCN, liées à l'accompagnement des travaux, sont anecdotiques à l'heure actuelle. La mise en place des mesures compensatoires constitue le gros du travail en cours : visites conjointes de sites potentiels

de compensation avec les animateurs fonciers (CRPF notamment) et les services de l'Etat dans certains cas ; réalisation des diagnostics pour les sites en conventionnement et en acquisition ; réunions d'organisation et de planification avec le maître d'ouvrage et l'ensemble des partenaires associés.
Il y a en effet du retard à combler pour finaliser la mise en œuvre des mesures compensatoires à la date de mise en service de la ligne en juillet 2017, comme le prévoient les arrêtés inter-préfectoraux de 2012.

Le long débat sur le contenu des diagnostics des sites en acquisition a trouvé une issue via un nouveau compromis. A la demande de PCN, les deux visions, celle de COSEA et celle de PCN sont censées être présentées par COSEA aux services de l'Etat. Les courriers d'éligibilité établis par la DREAL pour chaque site proposé en compensation mentionnent dorénavant les groupes d'espèces à étudier dans le cadre du diagnostic sur la base des documents transmis par COSEA. Dans les faits, nos propositions ne sont pas directement transmises aux services de l'Etat et certains diagnostics doivent démarrer avant l'obtention des courriers d'éligibilité. Les contraintes calendaires liées à la saisonnalité des inventaires à réaliser jouent donc parfois encore en faveur de COSEA dans les négociations.

La réflexion a stagné au cours de l'année 2015 concernant la « Stratégie Vison » : projet de remplacement partiel des compensations surfaciques en conventionnement pour le Vison d'Europe par des aménagements d'ouvrages visant à limiter la mortalité routière. Les discussions sont toujours en cours et les décisions sont entre les mains des services de l'Etat et du CNPN qui demandent des compléments au dossier déposé par COSEA.
En attendant peu de réelles compensations sont menées en faveur de cette espèce et les échéances se resserrent.

Comme demandé par COSEA en fin d'année 2014, nos temps de réunion ont été réduits à la fréquence d'une réunion tous les 2 mois environ. Aussi, les temps communs de coordination se sont traduits en 2015 par 7 COPIL LGV PCN, 6 réunions COSEA/PCN, 5 réunions LISEA/PCN et 4 Comités de pilotage stratégiques COSEA. Le temps de coordination financé par COSEA en 2015 s'élève à 0,7 poste. Deux salariées, Clémentine Dentz et Ludivine Delamare, ont suivi de près ce dossier à PCN au cours de l'année 2015.

Sûrement sous-estimée au début du projet, l'ampleur des négociations menées avec COSEA fait qu'elles sont aujourd'hui au cœur du travail mené sur le dossier de la LGV Tours-Bordeaux. Celles-ci ont pu notamment porter tout au long de l'année 2015 sur l'aménagement des ouvrages hydrauliques de la ligne, en faveur des chauves-souris, via la pose de gîtes artificiels. La discussion est toujours en cours. Par ailleurs, aucune sollicitation d'accompagnement technique n'est finalement parvenue de COSEA pour la mise en place des hop-over, partenariat fortement souhaité et demandé par PCN. A ce jour, on ne mesure pas de réelles avancées des dispositifs en faveur des chiroptères.

→ LISEA

Avec LISEA, référent en particulier sur la mise en œuvre des suivis, l'année 2015 a été marquée par le démarrage de 2 nouveaux suivis. Ainsi, le suivi de la transparence des ouvrages pour les chiroptères à l'échelle régionale et le suivi de 2 stations de Sonneur à ventre jaune en Charente s'ajoutent aux 4 autres suivis initiés en 2014 et reconduits en 2015 :

- suivi de l'avifaune de plaine, en partenariat avec le CNRS de Chizé ;
- suivi de la Cistude d'Europe au niveau de deux étangs en Charente-Maritime ;
- suivi des mares de compensation ;
- suivi des stocks de grumes à enjeux insectes sapro-xylophages.

Cadre permettant l'écoulement de la Rune sous la LGV à Coulombiers (86)
Ouvrage concerné par le suivi de la transparence des ouvrages pour les chiroptères

Le suivi de la transparence des ouvrages pour les mammifères semi-aquatiques mené par le bureau d'étude GREGE se poursuit également en lien avec Vienne Nature.

Concernant plus précisément le suivi des sites de compensation et des populations impactées, aucun autre suivi n'est engagé à ce jour.

En réponse aux prescriptions des arrêtés inter-préfectoraux, un ensemble de propositions de protocoles établies par le groupe de réflexion interrégional associant les différents intervenants sur les suivis et notamment PCN et ses associations, a fait l'objet de la publication d'une première version de note en juin 2014 et d'une seconde en avril 2015. Cette note n'a pas reçu d'avis circonstancié des Services de l'Etat à ce jour.
En attendant, LISEA engage les suivis petit à petit, mais vraiment trop tardivement pour la plupart qui nécessitent un état zéro cohérent pour permettre des comparaisons aux différentes phases du projet ou pour réellement juger de la pertinence des actions menées en faveur des espèces. Au regard de l'ensemble des propositions transmises, seuls 6 suivis ont été menés en 2015.

L'idée d'un programme pluriannuel de suivi est en cours de discussion avec LISEA mais il n'y a pas eu de pistes concrètes évoquées en 2015 en dehors des suivis déjà engagés.

Pour l'année 2015, la prise en charge financière de la coordination PCN a de nouveau été assurée à hauteur d'un mi-temps auquel s'ajoutent les temps de rédaction des rapports régionaux de suivi, régis par des propositions financières.

GT et CDZ.

❺ ENVIRONNEMENT (divers)

- **Conférence régionale santé et autonomie (CRSA) du Poitou-Charentes**

Poitou Charente Nature est membre de la Commission spécialisée de prévention au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).
L'année 2015 a été marquée par deux faits majeurs, le premier est le bilan des actions du Projet Régional de Santé de la région, le second est la disparition de l'ARS Poitou Charente dans une seule entité de la nouvelle région.
L'évaluation des schémas et du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) a été réalisée sous la conduite d'un cabinet externe. Sans être dans l'autosatisfaction, le bilan de mise en œuvre des nombreuses actions est positif. Le cabinet a vérifié si les actions programmées avaient bien été financées et réalisées par les prestataires. Bien entendu, en terme de prévention, l'évaluation des bénéfices auprès des populations est extrêmement difficile et présuppose des critères définis avant l'action. Dans ce domaine, les interactions multiples, qu'elles soient environnementales, sociales ou économiques, influencent le résultat attendu.
L'amélioration des outils de mesures et leur diffusion permettent aux professionnels de santé d'établir des liens et de renforcer l'efficacité de leurs diagnostics. Maintenir le schéma régional de prévention dans le plan régional de santé est un objectif prioritaire, pour poursuivre l'approche transversale du risque que représente la pollution, de l'air, de l'eau sur la santé.
Le second fait est la fusion des trois ARS régionales à compter du 1er janvier 2016. Les premières conséquences sont une forte diminution des représentants, car le nombre de membres de la CRSA est maintenu à une entité, donc trois fois moins de représentants sur le territoire des trois anciennes régions.
A partir de juin 2016, l'éloignement des lieux de concertation et de décisions par le transfert du siège de l'ARS à Bordeaux, renforcera le pouvoir des institutions girondines, au détriment des autres institutions. Pour preuve, le directeur de la nouvelle région, Michel Laforcade, conscient de ce risque, propose de renforcer les instances de concertation dans les territoires, au niveau des départements.
Qui représenteront les associations environnementales dans les nouvelles instances ? La question est posée.

MLR

- **Journée inter-associative d'échange Santé-Environnement**

Organisée de façon pratique par Poitou-Charentes Nature le 16 octobre, c'est à l'initiative du Réseau Santé-Environnement de France Nature Environnement que cette journée d'échange s'est tenue, en partenariat avec la Société Française de Santé Environnement. Des présentations sur *Qualité de l'air, agriculture : quels liens ?, Pesticides et impacts sanitaires : que disent les études, les médecins et FNE ?* ont précédé un exposé riche sur *Les impacts sanitaires du diesel : où en est la science aujourd'hui ?,* présenté par Francelyne MARANO, Présidente de la SFSE.
Malgré des incertitudes sur la réalisation de cette journée encore 15 jours plus tôt, Poitou-Charentes Nature a réussi à mobiliser en un temps record 28 participants, issus des APNE, mais aussi d'associations de consommateurs, d'éducation à l'environnement, d'agriculture, ainsi que quelques partenaires (Atmo Poitou-Charentes et ORE).

L'objectif parallèle de commencer à créer des ponts avec les autres associations du réseau FNE de la nouvelle région ALPC n'a toutefois pas été atteint puisque seul le Vice-Président de la SEPANSO Aquitaine a pu se rendre disponible.
Les échanges fructueux ont toutefois confirmé la réussite de cette manifestation.

BF

- **Air – Atmo**

Participation à 3 réunions de bureau et 2 CA ainsi qu'à l'AG.
Le travail d'Atmo s'est poursuivi dans la continuité de son programme de surveillance de la qualité de l'air au travers d'une quinzaine de stations fixes réparties sur le territoire régional (Angoulême, Poitiers, Niort, La Rochelle, Airvault, Zoodyssée de Chizé, Cognac) auxquelles il convient d'ajouter les mesures ponctuelles réalisées à la demande des services de l'Etat ou des collectivités (études près des industries, impact de la circulation…)
Sont mesurés : particules PM 10, PM 2,5 , NO2, O3, Pesticides, COV, SO2, HAP, Pollens, Dioxines et furanes
A noter également une forte implication dans les suivis de la qualité de l'air intérieur à partir d'études menées dans des écoles et des habitations.
L'année 2015 devait voir un changement de présidence. Le président G. Bacles a été renouvelé dans ses fonctions, de manière à permettre la poursuite des discussions en vue de la fusion des 3 associations des 3 régions. Cette fusion sera effective au 31/12/2015.
A noter les 4ème journées régionales de l'air les 30 juin et 1er juillet 2016 sur le thème « Pollution de l'air par les pesticides ». Elles se tiendront à La Rochelle.
Rappelons que les 4 associations départementales siègent au CA en leur nom propre

GC

❻ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- **Education à l'environnement : vers un partenariat PCN-Rectorat-GRAINE**

Trois représentants de l'Académie de Poitiers, Christophe Brunet, délégué rectoral à l'enseignement de la biodiversité, Jenny Rousseau, professeur de Sciences et Vie de la Terre (SVT) à Saintes et Sébastien Caillaud, professeur de SVT au collège d'Argenton les Vallées, ont rencontré le 20 mars au Rectorat de Poitiers Miguel Gailledrat (Vienne Nature), Michel Caillon (PCN) et Chantal Gaudichau du GRAINE.
La réunion, qui avait comme perspective une collaboration sur la thématique de l'impact régional des espèces invasives sur la biodiversité, la santé et l'économie, a permis d'explorer diverses pistes d'actions applicables :
- dans le cadre d'une extension du programme ECORCE inauguré en 2014 dans des collèges du département des Deux-Sèvres et dans les futurs Enseignements Pratiques Interdisciplinaires prévus à partir de la rentrée 2015 dans tous les collèges,
- dans le cadre des programmes actuels des lycées en Sciences de la Vie et de la Terre, en Histoire Géographie et Ecogestion, voire en langues vivantes.

Les types de démarches les plus appropriées pour y faire rentrer diverses disciplines ont aussi été évoquées :
- démarche scientifique d'investigation centrée sur la biodiversité,
- démarche citoyenne,
- démarche de communication en fonction de la diversité des cibles et des messages.

Les différents partenaires ont convenu d'établir et d'échanger des listes d'établissements concernés, d'espèces invasives régionales et d'organismes ressources disponibles

MC

- **Festival de Ménigoute**

La conférence organisée par Poitou-Charentes Nature dans le cadre du Festival International du Film Ornithologique, en partenariat avec RCF Poitou le 28 octobre 2015 a eu pour thème les enjeux du dérèglement climatique, sujet qui a été longuement abordé lors de la 21e Conférence des Parties, COP 21, qui s'est tenue à Paris.

Poitou-Charentes Nature a invité à cette conférence des spécialistes en matière de gaz à effet de serre, d'énergie, de géographie, d'histoire des catastrophes, de météorologie, de biodiversité, d'agriculture, d'éducation à l'environnement et au développement durable ainsi que des élus ayant pris des initiatives concrètes sur ce sujet.

Cette conférence-débat « les enjeux du dérèglement climatique », a obtenu le soutien du Conseil Régional et de la DREAL Poitou-Charentes.
Animée par Michael Lahcen, journaliste de RCF, cette conférence s'est déroulée en 2 parties de 45 min enregistrées pour diffusion radiophonique :
- la première, informative, avec M. Pierre Taverniers (météo France Limoges), M. Philippe Sauvage (Conservatoire du Littoral), M. Gérard Lancereau (architecte urbaniste, conseil des services de l'Etat) ;
- la seconde sous forme de table ronde avec les mêmes personnes plus Mme Amandine Loeb (directrice de l'AREC), M. Alain Persuy (spécialiste de l'écologie forestière, Centre Régional de la Propriété Forestière), Mme Laurence Marcillaud (conseillère régionale, en charge de la biodiversité).

Cette conférence a été appréciée par une centaine de spectateurs, réussite due en bonne partie à la qualité des intervenants, grâce à l'implication de Marie Legrand.

Poitou-Charentes Nature a également tenu un stand pendant la durée du festival. Un grand merci à toutes les associations membres et bénévoles qui ont permis cela.

MLD

- **Conférence « le climat s'invite à table »**

C'est sous le titre « Le climat s'invite à table » que Marion Guillou a animé une conférence le 22 octobre à l'Amphithéâtre Venance Fortunat, situé à la maison diocésaine, à Poitiers. Directrice puis Présidente de l'INRA et depuis 2015 Présidente de l'Institut Agronomique Vétérinaire et Forestier de France – Agreenium, Marion Guillou a développé ses propositions pour nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050, avant d'en débattre avec le public, environ 50 personnes.

Cette conférence gratuite, organisée par Poitou-Charentes Nature, était précédée par une cérémonie de remise de décorations, qui formalisait une distinction obtenue en 2014 : Chevalier de l'Ordre du Mérite pour Jacques BRIE et Commandeur de l'Ordre du Mérite pour Pierre GUY

OB

- **Plate-forme PCN de travail et d'information à partir des données naturalistes**

Une réunion de travail a été organisée à l'automne avec les associations concernées pour avancer dans la réflexion sur la mise en place de cet outil, qui sera réalisé par l'ORE, et qui doit permettre aux associations membres de PCN de travailler plus vite et plus simplement leurs données. Les données de chaque association, qui reste propriétaire et maîtresse de ses données, ont été transmises avec quelques difficultés et retard à l'ORE, ce qui permettra de mettre à disposition du grand public des informations synthétisées. Cette version grand public a d'ailleurs été mise en ligne début mai 2016. Un financement DREAL permet de dégager un peu de temps et doit aussi permettre l'intégration de données historiques.
Une version plus élaborée à destination des élus fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Région ALPC.

BF

- **Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)**

Le SINP est géré conjointement par l'État (le Préfet) et la Région Poitou-Charentes (le Président). La mise en œuvre est confiée à l'Observatoire Régional de l'Environnement qui anime le Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel. Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique est chargé de la maîtrise des données flore, fonge et habitats naturels (une convention cadre a été élaborée entre le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA, PCN et ses associations adhérentes). Pour ce faire, PCN est chargé de la maîtrise des données faune. PCN et ses associations ont donc adhéré au SINP.
La compilation de toutes ces données permet de créer une plate-forme sur le site de PCN (sa gestion en étant confiée à l'ORE) donnant ainsi accès, dans un cadre maîtrisé, aux données de chacune des associations adhérentes.

GT

❼ RELATIONS EXTÉRIEURES

- **Représentation et travaux au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER)**

2015 a été la dernière année pour le CESER du Poitou Charentes sous son ancienne configuration. Le CESER a produit un rapport stratégique très consistant dans le cadre de la fusion des trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou Charentes en juin 2015. Il a été largement médiatisé. Le CESER a également produit en février 2015 son rapport final sur la mise en œuvre de la trame verte et bleue. J'ai contribué à ces deux rapports ainsi qu'à un autre sur le lien entre perte d'autonomie et précarité.

MLD

- **Conseil Régional**

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs a été prolongée pour 2 années supplémentaires, 2016 et 2017, avec un soutien de la Région stable pour Poitou-Charentes Nature et ses associations membres. Il nous a été proposé un vote de ces subventions pour 2 ans à la commission permanente d'octobre, ce qui a nécessité une grande réactivité pour construire le projet 2017 en 1 mois, qui plus est en période estivale pour rendre une copie au 15 août !
Heureusement, le calendrier avait été progressivement avancé dans les préparations de projets, les fiches actions 2016 étant quasiment finalisées en juin 2015 après 2 réunions préparatoires. La coordination, le suivi et le travail efficace des deux chargées de mission, Clémentine et Ludivine, sur les projets régionaux, les relances auprès des associations ont permis cet aboutissement sécurisant les financements pour deux années alors que nous ne connaissions pas l'évolution à venir de l'exécutif à l'issue du renouvellement et de la fusion des régions fin 2015.
Les projets 2016 et 2017 (respectivement 25 et 26 actions) ont été présentés le 28 septembre au service environnement de la Région, après une dernière réunion de calage interne sur les projets 2017 le 7 septembre.
Il avait par ailleurs été engagé fin 2014 la préparation d'un travail d'enquête auprès des associations participantes sur 20 ans de contrats d'objectifs, en sollicitant les différents avis sur le fonctionnement actuel du dispositif et les points à améliorer : calendrier, méthodologie, arbitrage et choix des actions, etc.
L'analyse quantitative et qualitative de l'ensemble des projets déposés depuis 20 ans a porté sur :

- la répartition des projets régionaux et départementaux par an depuis 1999, en nombre de projets et en part du budget annuel
- l'évolution du nombre de projets par rapport au budget annuel
- le nombre de projets régionaux coordonnés par an et par association
- le nombre de projets départementaux coordonnés par an et par association
- la proportion des groupes taxonomiques étudiés en nombre de projets et en part du budget.

Une série de graphiques de présentation des résultats obtenus a été réalisée et présentée aux associations le 4 mars 2015, après le questionnement de 11 structures et 31 personnes (administrateurs et salariés).

BF

- **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD)**

Depuis 2004, les membres de la Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) se mobilisent pour participer au débat démocratique suscité par la période électorale. Dans le cadre de la réforme territoriale, la Plate-forme CEDD 2016-2021 « *Propositions pour une région durable et solidaire 2016-2021* » élaborée suite à huit réunions, dont une téléphonique, rassemble aujourd'hui plus de cinquante structures issues des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, réunies sous forme de collectif.

Ce collectif est force de propositions face aux problématiques de fond sur lesquelles la nouvelle région devra faire des choix stratégiques et de long terme. Cette démarche s'attache également à démontrer la capacité d'expertise et d'accompagnement d'initiatives innovantes sur les territoires de la part des réseaux associatifs de l'environnement et du développement durable.
A travers 25 fiches thématiques, le document aborde notamment les sujets suivants :
la transition énergétique, la mobilité et le changement climatique dans le contexte de la COP 21, l'emploi en milieu rural et l'agriculture durable, le patrimoine naturel et la biodiversité, la participation citoyenne et l'éducation à l'environnement, ou encore, la gestion de l'eau, le littoral, les pesticides, etc…

Ce document dresse des constats et liste des propositions dont le futur Conseil Régional pourrait se saisir tout en s'attachant à mettre en valeur le meilleur des réalisations issues de chaque région ; le document fait une place à ces réalisations exemplaires.

Plusieurs membres de PCN se sont fortement investis dans la rédaction des fiches sur le climat, la biodiversité, l'agriculture, la transition énergétique, la consommation et ont participé aux rencontres avec des candidats. Le travail de coordination de rédaction, de synthèse et de réécriture des fiches, puis de prise de rendez-vous avec les candidats a été confié en sous-traitance à Eugénie Debenais, personne n'étant en mesure d'assurer ces lourdes tâches en interne. La mise en page et l'impression ont aussi été externalisées.

MLD et BF

- **Services de l'État**

Compte tenu de la création de la nouvelle Région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (ALPC), les administrations vont se réorganiser sur l'ensemble de ce territoire. La DREAL aura son siège à Poitiers et la DRAAF à Limoges, avec des services dans les autres anciennes régions. Toutefois, la mise en place concrète ne se fera qu'au cours du 1er semestre 2016.

- **Fonds Européens**

A compter de 2015, ce sont les Régions qui ont en charge la gestion des fonds de l'Union Européenne du 2e pilier de la Politique Agricole Commune, selon un Plan de Développement Régional négocié avec la Commission Européenne.
FEDER
Ce fond de 223 millions d'euros a pour objectif de renforcer la Recherche & Développement et innovation, l'accès au TIC, la compétitivité des PME, soutenir l'efficacité énergétique et la mobilité durable ; enfin, 10 millions sont consacrés à l'environnement et la biodiversité, représentant une part de financement de nos contrats d'objectifs.
FEADER
Ce fond d'un montant de 403 millions d'euros servira à financer la revalorisation de l'Indemnité Compensatoire des Handicaps Naturels, une aide spécifique à la filière caprine, l'installation de nouveaux agriculteurs, le doublement de la surface en agriculture biologique.
La mise en place de Mesures Agro Environnementales « système » (PCN a participé à son élaboration) localisées sur les zones à enjeux eau (quantité, qualité) et à enjeux biodiversité, est une nouveauté importante pour l'avenir par l'encouragement à l'élevage, avec développement des surfaces en herbe et une diminution des intrants ; 33 projets sont retenus pour 2015, portés par les Chambres d'Agriculture, des syndicats d'eau, ou des APNE, celles-ci étant dans tous les cas partenaires.
D'autres mesures concernent la compétitivité des exploitations agricoles ou les industries agro-alimentaires, la transformation à la ferme et les circuits courts, les études sur les retenues de substitution, la formation, la forêt, l'animation et la restauration des sites Natura 2000.
Le programme LEADER est maintenu, les GAL pourront à nouveau faire des propositions.
Si le PDR n'a pas encore été ratifié formellement par l'UE celle-ci a autorisé la Région à engager les programmes.
FSE
Ce fond de 43 millions d'euros sera largement employé à développer le capital humain : éducation, formation générale et professionnelle, et aider à créer des activités pour des emplois durables et mobiles.
FEAMP
Ce fond concerne des actions sur les zones maritimes, il va être harmonisé avec l'Aquitaine, mais avec 2 enveloppes distinctes.

Un Comité de Suivi de la mise en œuvre des fonds européens est mis en place : PCN en est membre.

GT

- **Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (IFREE)**

Une nouvelle formation qualifiante a démarré en septembre 2015 à Niort ; 8 stagiaires sont inscrits. Les démarches d'accompagnement menées par l'IFREE sont de plus en plus nombreuses et rencontrent un vrai succès. Le livret numéro 7 est paru sur le thème des changements de comportements dans le cadre de la COP 21.

MLD

- **Observatoire régional de l'Environnement (ORE)**

Accueil en juin d'une délégation du Maroc et de la Tunisie, de structures du type observatoire de l'environnement. Dixième année de coordination par l'ORE du réseau partenarial des acteurs du patrimoine naturel. Le travail engagé en 2014 par l'ORE sur des fiches actions trame verte et bleue a trouvé une traduction concrète portée par la région en direction de 70 communes volontaires. Quinzième année de coordination par l'ORE du réseau partenarial des données sur l'eau. Pour la première fois, les membres du réseau ont contribué collectivement à la consultation des comités de bassin sur le projet de SDAGE. Premier bilan de l'étiage 2015 pour l'Aquitaine ; préparation des bilans qualité A et PC en 2015 pour la première fois. Marie Legrand a accepté la présidence de l'ORE en juin lors de l'assemblée générale.

MLD

- **France Nature Environnement**

PCN a participé à la vie de FNE. Nous étions deux à l'AG François-Marie PELLERIN candidat au CA n'a hélas pas été élu. Ségolène ROYAL est venue échanger avec les militants sur les politiques à mener (transition énergétique, projet de loi sur la biodiversité en recul permanent...). Gustave Talbot a aussi participé à 2 conférences des Présidents. Des réflexions ont été menées sur les moyens d'augmenter la notoriété de notre fédération nationale et de notre réseau, plus de 3 000 associations, 800 000 adhérents. Mais la société civile connaît peu les actions de FNE contrairement à d'autres mouvements.

Notre réseau a été affecté par le décès accidentel lors d'une manifestation à Sivens de l'un de nos adhérents Rémy FRAISSE.

La COP 21 a largement occupé les énergies en fin d'année, après un gros investissement de FNE en temps pour la réalisation d'un événement devant marquer les esprits, non couronné de succès. Malgré le succès de l'accord de Paris, il nous faut rester vigilants quant à sa concrétisation. Le réchauffement climatique n'est pas encore enrayé.

PCN, avec trois représentants et un stand, a participé fin septembre à Rennes à la manifestation des APNE du réseau FNE du grand ouest « La pluie et le beau temps » qui, avec plus de 20 000 personnes touchées, a contribué à vulgariser les conséquences pour la planète.

PCN a aussi co-organisé avec le réseau inPACt un colloque à Melle sur l'adaptation de l'agriculture à ce phénomène.

GT

- **Directeurs des associations FNE**

Bruno FILLON a participé aux deux réunions du groupe directeurs de FNE les 11 et 12 juin à Amiens et les 19 et 20 novembre à Paris. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger entre directeurs ou coordonnateurs sur des problématiques communes mais aussi de travailler sur des stratégies nationales. En 2015, la mise en place de la mutuelle santé obligatoire, dont Bruno a assuré le suivi avec le service ressources humaines de FNE, a donné un surcroit de travail. Le groupe a travaillé sur les conséquences de la réforme territoriale et une démarche a été engagée auprès des fédérations pour apporter un appui. Les réseaux sociaux et leur intérêt ont été présentés par Marion Perrot de FNE. La future campagne de notoriété, les nouvelles sources de financement (crowdfunding), le lancement de démarches de partenariat, le dispositif Sentinelles de l'environnement

BF

- **Confédération France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique (FNE SOA)**

Trois réunions ont été organisées à Angoulême en 2015 à l'initiative de PCN avec les associations homologues membres de France Nature Environnement, Limousin Nature Environnement et SEPANSO (Aquitaine), afin d'échanger sur le fonctionnement de chacun et de travailler à l'élaboration de la constitution d'une confédération à l'échelle de la région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes.

Réunion au local de Charente Nature

Les évolutions jusqu'au dernier moment des projets de statuts et de charte suite aux échanges internes au sein du groupe de travail et le faible délai d'information et d'échange du groupe de travail avec le CA de PCN ont conduit à de nombreuses interrogations et demandes d'une certain nombre d'administrateurs, ce qui a reporté l'adoption des projets de statuts définitifs par le CA de PCN au début de l'année 2016. La Confédération (France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique) a été créée début mars 2016 et aura notamment pour rôle de représenter les associations au sein des commissions régionales, en lien avec elles et leurs bénévoles.

BF

- **Commission Régionale Transfert de Connaissances et Innovations (CRTCI)**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Développement Rural (PDR) Poitou-Charentes 2014-2020, PCN a participé à la première réunion de la Commission Régionale Transfert de Connaissances et Innovations (CRTCI). Cette commission s'inscrit dans la continuité de la Commission Régionale Formation et a pour principal objet de faire un point d'information et de recueillir les avis sur les demandes d'aides déposées au titre des opérations :

• formation professionnelle et acquisition de compétences,
• projets de démonstration et actions d'information,
• plan de revitalisation de la filière caprine,
• groupes Opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation,

❽ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION

- **Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif**

Ludivine Delamare a annoncé son départ de Poitou-Charentes Nature pour le premier trimestre 2016, afin de réorienter sa vie professionnelle. Clémentine Dentz a pour sa part annoncé son souhait de prendre un congé sabbatique d'un an à partir de mi-2016. Cette situation a conduit le bureau à décider le recrutement de 2 personnes en remplacement –temporaire pour Clémentine– de nos chargées de mission. Un appel à candidature a été lancé à l'automne et les recrutements se sont tenus mi-décembre, pour des prises de poste coordonnées mi-février 2016, permettant un long tuilage.

Par ailleurs, François Lefebvre a été recruté durant quelques semaines fin 2015 afin d'achever le rapport d'activités sur la Gallaselle (voir page 13).

BF

- **Réunions**

Sept conseils d'administration se sont tenus durant l'année, ainsi que six réunions de bureau en alternance.

BF

- **Radio RCF Poitou**

En partenariat avec la radio RCF Poitou, Poitou-Charentes Nature met en place une série d'émissions, diffusées quotidiennement durant les 2 mois d'été.

2015 a été l'occasion d'aborder une thématique commune pour la conférence de Ménigoute et pour ces émissions de radio : « Dérèglement climatique, une réalité (une évidence ?). »
Origine et effets sur notre environnement et notre vie. Comment limiter son importance et s'y adapter ?

Cette série d'une quarantaine de courtes interviews (7 min) a été diffusée chaque jour des 9 semaines des vacances d'été 2015 par RCF Poitou et proposées aux autres radios du réseau RCF.

L'objectif principal était de faire passer un message sur la réalité du dérèglement climatique, sur la nécessité d'agir dans les plus brefs délais pour limiter le dérèglement climatique et préparer l'adaptation de l'homme, sur l'importance de l'investissement de tous : ONU, pays et territoires, politiques et simples citoyens

Cette action a été soutenue par le Conseil Régional Poitou-Charentes et la DREAL Poitou-Charentes.

BF

- **Autres émissions sur RCF Poitou**

Michel Caillon a animé des émissions sur 3 thèmes: bruit et santé, montée des allergies, hypersensibilités aux ondes électromagnétiques et aux produits chimiques.
Participation de Michel Caillon à l'émission: influence des perturbateurs endocriniens sur l'obésité et le diabète, organisée par Michel Guisnet

MC

- **Presse**

Trois communiqués de presse ont été diffusés en 2015 sur les transports, l'un en janvier pour dénoncer la signature du décret de DUP sur la LGV Poitiers-Limoges, le second début novembre pour se féliciter de la relance du projet d'autoroute ferroviaire Atlantique entre le Pas-de-Calais et le Pays Basque. Pour la première fois, un communiqué commun aux trois fédérations précurseurs de la confédération FNE Sud-Ouest Atlantique, Limousin Nature Environnement, SEPANSO (Aquitaine) et PCN, a été édité et diffusé, pour ré-affirmer notre opposition ferme et solidaire aux projets de lignes ferroviaires à grande vitesse dans le Sud-Ouest. En lien avec le contrat d'objectifs sur l'Alyte accoucheur, un communiqué régional a signalé le lancement de ce projet courant mai tandis qu'une conférence de presse était organisée le 13 novembre (d'où un certain retard dans la parution des articles !) pour annoncer la sortie prochaine du livre sur les Oiseaux du Poitou-Charentes et la souscription en cours. Les deux conférences organisées par PCN ont aussi fait l'objet de communiqués.
Ce sont au minimum une quinzaine d'articles (recensés, PCN n'ayant pas accès aux journaux des 4 départements) qui ont relayé directement ces informations, les sujets naturalistes ayant la nette préférence des journalistes.
Gustave Talbot et quelques bénévoles sont aussi intervenus à plusieurs reprises dans des émissions radio locales, pour présenter l'association, des actions ou participer à des débats.

BF

Poitou-Charentes Nature

Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes
représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte
☎ : 05 49 88 99 23

pc.nature@laposte.net
http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr

• **Le Bureau au 31 décembre 2015** :
Président : Gustave TALBOT
Vice-Présidents : Alain BOUSSARIE (Charente Nature), Dominique CHEVILLON (Nature Environnement 17), Jean-Louis JOLLIVET (Vienne Nature), Klaus WALDECK (Deux-Sèvres Nature Environnement).
Trésorier : Gérard FRIGAUX
Secrétaire : Thierry MICOL

• **Les salariés au 31 décembre 2015** :
Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)
Olivier BOURGEOIS : secrétariat-comptabilité : (temps plein)
Clémentine DENTZ : coordonnatrice LGV (temps plein) et chargée de mission contrats d'objectifs
Ludivine DELAMARE: chargée de mission LGV et contrats d'objectifs (temps plein)

• **Les associations membres au 31 décembre 2015 :**
Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, APIÉEE (Association de Protection, d'Information d'Étude de l'Eau et son Environnement).

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2015 : minimum 10 000 avec les associations locales affiliées

Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2015

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

RÉGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

LISEA LIGNE SEA TOURS - BORDEAUX
FONDATION BIODIVERSITÉ

l'Europe s'engage en Poitou-Charentes
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en Poitou-Charentes
Fonds Européen de Développement Régional